



# Rapport annuel 2015

Assemblée générale du 6 juin 2016



# SOMMAIRE

---

<b>RAPPORT MORAL 2015 .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ STATUTAIRE 2015 .....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2015.....</b>	<b>7</b>
<b>RAPPORT DE L'ACTION GESTIONNAIRE 2015 .....</b>	<b>22</b>
<b>RAPPORT DE GESTION 2015.....</b>	<b>40</b>
<b>COMPTES ANNUELS 2015 .....</b>	<b>44</b>
<b>ORIENTATIONS 2016-2017 .....</b>	<b>48</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>51</b>



# RAPPORT MORAL 2015

---

*Marie-Laurence Madignier, Présidente*

En prélude du rapport détaillé de nos activités associatives, familiales et gestionnaires, qui va vous être présenté, j'insisterai sur trois points qui avaient été annoncés comme prioritaires lors de notre dernière Assemblée Générale :

## **1. Le tissage de nouveaux liens avec les nouvelles collectivités**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, le Conseil général du Rhône a laissé la place à deux collectivités territoriales qui ont désormais les compétences sociales qui nous concernent : la Métropole sur l'agglomération lyonnaise et le Conseil départemental du Rhône sur la partie plus rurale du département. De nouveaux interlocuteurs se sont ainsi substitués à ceux avec qui s'était construit le partenariat historique entre l'Adapei 69 et le Conseil général du Rhône.

Depuis un an, nous avons tissé de nouveaux liens et travaillé concrètement pour construire des solutions pour faire face aux difficultés rencontrées par nos enfants en situation de handicap, jeunes ou moins jeunes. Nous avons en particulier tissé des projets gagnant-gagnant pour transformer des places d'hébergement en foyer de vie pour des travailleurs handicapés vieillissants et pour créer de nouvelles places pour accueillir de jeunes adultes maintenus en établissement pour enfant faute d'autre solution d'accueil plus adaptée.

## **2. L'assouplissement et la personnalisation des parcours de vie**

Ces transformations des solutions d'accueil s'inscrivent dans une volonté de mieux coller au parcours de vie de chaque personne, volonté aujourd'hui relayée par les différents acteurs de cette politique d'accompagnement. Si tous sont convaincus désormais de la nécessité d'adapter l'accompagnement aux besoins de chacun, le mettre en œuvre demande d'agir sur de nombreux leviers. Notre Association s'est engagée en particulier dans des actions pour améliorer les périodes de transitions qui sont souvent critiques :

- ✓ Entrée dans l'âge adulte, avec un rapprochement des IMPro et des Esat pour préparer l'accès au monde du travail protégé, pour ceux qui en ont la capacité. Cette transition vers l'âge adulte sera préparée également pour tous et plus précocement dans les IME à partir d'un certain âge, même en l'absence d'une solution immédiate en secteur adulte.
- ✓ Préparation à la retraite, pour ceux dont la fatigabilité devient gênante pour la poursuite de leur activité occupationnelle ou de travail.
- ✓ Stages ou périodes d'accueil temporaire sont activés avec un projet précis pour faciliter les périodes de transition dans les parcours de vie.
- ✓ Implication dans la commission des situations critiques, mise en place à la MDMPH, pour résoudre conjointement les situations les plus complexes.

### **3. La participation accrue des personnes en situation de handicap dans la vie de l'Association**

Alors que l'Assemblée générale de 2015 a initié la reconnaissance des personnes en situation de handicap mental dans notre Association en leur ouvrant dans ses statuts la possibilité d'en devenir membres directs, cette année a permis d'avancer dans la mise en œuvre au quotidien de cette volonté. Les élections aux Conseil de la vie sociale (CVS) début 2016 ont été une bonne occasion de développer leur participation en l'organisant largement et à une date commune dans les établissements, avec une préparation spécifique et adaptée aux possibilités des personnes concernées, parfois en lien avec les communes qui ont prêté leur matériel électoral... quoi de mieux pour éveiller le goût à la citoyenneté dans la perspective d'élections nationales futures !

Au-delà des obligations légales concernant la présidence de ces instances, l'enjeu est bien de favoriser l'expression directe du plus grand nombre avec des moments et des outils adaptés aux capacités de chacun. Dans cet esprit, des formations à l'expression « facile à lire et à comprendre » ont été organisées, mixant personnes handicapées ou pas. Quelques personnes ont ainsi pris l'habitude de s'exprimer plus volontiers dans l'Association et nous ferons un pas de plus dans les mois qui viennent en organisant un forum qui leur sera dédié.

Ce ne sont que quelques axes d'une action associative beaucoup plus riche, mais ils dessinent le chemin que nous avons, ensemble, choisi d'engager.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ STATUTAIRE 2015

---

Bruno Le Maire, Secrétaire général

## La gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, conseil d'administration, bureau et structure permanente) est définie dans ses statuts conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2015, les statuts ont été modifiés en Assemblée générale extraordinaire le lundi 8 juin 2015 pour prendre en compte l'évolution de l'organisation et de son environnement. 4 articles ont été modifiés :

- L'article 1 qui change la dénomination de l'Association en incorporant la Métropole de Lyon : « *Association métropolitaine et départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales de la Métropole de Lyon et du Rhône* » ;
- L'article 2 qui établit le siège social dans la Métropole de Lyon ;
- L'article 3 qui donne la définition des personnes handicapées mentales : « *les personnes ayant un retard global des acquisitions et une limitation des capacités adaptatives, ainsi que des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu'il s'agisse de déficience intellectuelle, de polyhandicap, d'autisme, d'infirmité motrice-cérébrale et parfois de handicap psychique* » ;
- L'article 4 qui introduit les personnes handicapées mentales en tant que membres actifs.

## Le fonctionnement des instances statutaires

Pendant l'année 2015, les instances statutaires se sont réunies conformément aux statuts :

- ▶ **Le Conseil d'administration** : quatre réunions et deux soirées thématiques de formation et d'échanges pour les administrateurs et bénévoles responsables d'activités autour de « *L'accompagnement des personnes handicapées mentales, des origines aux enjeux d'aujourd'hui : quel avenir pour l'Association ?* » et « *Les fondements de la gouvernance associative et la complémentarité des rôles d'administrateurs et de professionnels dans notre mouvement* » ;
- ▶ **Le Comité opérationnel validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs** : deux réunions pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- ▶ **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement** : trois réunions pour la validation de 8 projets d'établissement : Foyer d'hébergement et Foyer de vie L'Etape (Vénissieux), Service d'accompagnement à la vie sociale Pluriel (Tassin la Demi-Lune), Foyer d'hébergement et Accueil de jour La Goutte d'Or (Meys), Foyer d'hébergement Jodard (Thizy les Bourgs), IME Espérance/Les Sittelles (Caluire et Cuire) ;
- ▶ **Le Comité action associative** : quatre réunions pour piloter et construire l'action familiale associative en faveur des personnes handicapées mentales et de leur famille respectant les engagements du Projet associatif et du Projet d'orientations de l'Association ;
- ▶ **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : 11 réunions.



# RAPPORT DE L'ACTION ASSOCIATIVE 2015

---

*Renée Mériaux, Vice-présidente à l'Action associative*  
*Michel Verdier, Administrateur en charge de l'Action familiale*  
*Nicolas Bordet, Directeur de l'Action associative*

## Introduction

L'Adapei 69 est née, il y a plus de 65 ans, grâce à la mobilisation de parents qui ont décidé de s'unir pour offrir à leurs enfants la place qu'ils méritent dans notre société et l'accompagnement dont ils ont besoin.

L'Action associative a pour vocation d'apporter, aux côtés des 58 établissements gérés par l'Association, des services complémentaires et variés aux personnes handicapées et à leurs familles, avec une volonté de sensibiliser la société dans laquelle nous vivons et évoluons.

Elle crée le lien nécessaire entre les personnes handicapées, les familles, les bénévoles et l'ensemble des professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes déficientes intellectuelles. Elle met en œuvre à travers des commissions, groupes de travail ou projets divers les droits des personnes handicapées mentales tels que définis par la loi du 2 janvier 2002 et participe activement à faire changer le regard de la société. Elle défend aussi les droits des familles pour que la survenue du handicap ne soit pas synonyme d'exclusion sociale.

L'Action associative est soutenue par des parents et amis, bénévoles, administrateurs de l'Adapei 69 et des associations affiliées et partenaires, appuyés par une équipe de permanents au siège de l'Association. Elle regroupe différentes activités :

- ✓ l'information, le conseil et l'accompagnement des familles,
- ✓ les activités de loisirs et l'accès aux vacances pour les personnes handicapées,
- ✓ l'engagement de parents bénévoles au sein de commissions
- ✓ la collaboration avec les établissements et les liens avec le réseau partenarial,
- ✓ la communication et les événements.

Ce nouveau rapport d'activité 2015 permet de mettre en avant l'ensemble des projets et actions réalisés ou engagés dans le cadre des instances de travail et de concertation auxquelles participent des représentants de l'Association. Il démontre également le dynamisme dont nous avons fait preuve encore en 2015 au regard du nombre d'évènements ou faits marquants recensés. Notre travail est par ailleurs, d'ores et déjà, récompensé et reconnu puisque nous avons le plaisir de compter plus de 60 nouvelles adhésions en 2015...

Ce rapport est aussi l'occasion de remercier l'ensemble des parents, amis et administrateurs de l'Adapei 69 et des associations affiliées et partenaires, qui continuent de s'engager auprès de nous pour faire vivre notre Projet Associatif et faire en sorte que notre société soit la plus ouverte et solidaire possible !

## Des commissions, des groupes de travail et des réseaux

Association incontournable sur le territoire de la Métropole et du Rhône, l'Adapei 69 est présente sur des thématiques « clefs » du secteur du handicap montrant le dynamisme de son Action associative.

### ▪ Les vacances et les activités

Moments très présents dans la vie des personnes handicapées et de leurs familles, notre Action associative porte une attention particulière aux vacances et aux activités de loisirs au travers de différentes actions et continue d'afficher sa volonté de faire accéder toute personne handicapée aux séjours et activités adaptés.

#### ➤ *Les aides au projet « vacances » (Renée Mériaux)*

Comme pour les années précédentes, des dispositifs d'aide au projet « vacances » pour les personnes handicapées accueillies dans nos établissements ou pour les familles adhérentes ont été portés par l'Association en 2015. Que ce soit dans le cadre du partenariat entre l'Unapei et l'ANCV, permettant l'obtention de chèques vacances, ou par l'attribution, par la Commission associative d'une aide financière aux personnes avec handicap sévère ou en situation sociale précaire, pour un montant total de 6 000 €. L'Adapei 69 contribue ainsi à faire bénéficier, comme tout un chacun, d'un moment de détente dans l'année aux personnes en situation de handicap.

#### ➤ *Le Groupe de travail vacances pour personnes en situation de handicap mental sévère (Jean-Claude Decourt et Renée Mériaux)*

Ce groupe, né de la volonté de parents de permettre aux personnes en situation de handicap sévère de bénéficier de vraies vacances, a continué son action en 2015 : diffusion du guide d'accompagnement aux vacances élaboré en 2014, rencontres d'organismes, échanges de bonnes pratiques et propositions concrètes d'actions à mettre en œuvre au sein des établissements et services.

#### ➤ *L'Association de loisirs adaptés Alova (Laurence Auteuil, Martine Chatelain, Hélène Esmieux, Véronique Fontarnou, Gilles Arnaud et Gilles Rech)*

L'Association, de par l'action de ses administrateurs, de l'équipe de bénévoles et de ses professionnels, a organisé au cours de l'année 2015 de nombreuses activités et sorties (musées, planétarium, cuisine, activités sportives, pique-nique et week-end...) pour plus de 150 enfants, jeunes et adultes en situation de handicap. Le soutien financier est assuré par l'Adapei 69 et Autisme Rhône Lyon Métropole. Notre participation représente 27 000 euros (soit environ 23% des dépenses réalisées).

### ▪ Les admissions et orientations des personnes

Grande priorité associative, notre réflexion est de plus en plus portée sur le parcours des personnes

que nous accueillons en termes de solutions d'accompagnement adaptées et innovantes. L'année 2015, dans la continuité des années précédentes, démontre une volonté d'améliorer l'orientation des personnes handicapées et de gérer au mieux les situations de rupture.

➤ *La Commission d'admission et d'orientation (Danièle Le Maire et Guy Morin)*

Soucieux de préserver chaque parcours de vie, les membres de la *Commission d'admission et d'orientation* continuent leur travail de proximité auprès des familles et des professionnels, dans une démarche d'écoute des besoins et attentes des personnes en situation de handicap mental.

Ainsi, en 2015, les membres ont participé à 46 commissions, soit 39 réunions sur l'ensemble du territoire. Ils ont été également à de nombreuses reprises sollicités tant par les professionnels que par les familles dans le cadre de leur mission de médiation aujourd'hui parfaitement reconnue de tous.

▪ **La santé**

Vieillesse des personnes en situation de handicap, coordination et accès aux soins, prise en charge de la douleur, évaluation et dépistage, prévention... autant de thèmes à réfléchir ensemble pour améliorer la santé et le bien-être des personnes accompagnées.

➤ *Le Conseil pour l'accès aux soins et santé (Renée Mériaux)*

Fidèle aux engagements pris lors de sa création en 2009, le *Conseil pour l'accès aux soins et santé* a continué son action visant à garantir le droit d'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Ainsi en 2015, le travail des membres du groupe a consisté à la recherche d'une meilleure collaboration avec le milieu hospitalier afin d'améliorer l'accueil des personnes déficientes intellectuelles et d'être acteur dans les projets initiés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Cette année fut également l'organisation d'un colloque parents-professionnels sur la prise en charge de la douleur en septembre 2015 ; il a fait l'objet d'un article complet dans le premier Bulletin de l'année 2016 (n°239).

▪ **La sensibilisation au handicap mental**

Une société inclusive et ouverte à tous, tel est le combat mené par nos bénévoles qui, par leurs actions de sensibilisation reconnues et de plus en plus nombreuses, permettent à chacun de trouver sa place.

➤ *La Commission accessibilité (Bruno Le Maire)*

Année particulièrement riche en actions pour les membres actifs de cette commission.

2015 rime à la fois avec continuité et innovation : tout d'abord « continuité » du travail mené depuis plusieurs années avec les centres commerciaux Lyonnais (La Part-Dieu et Confluence) et la société Kéolis-TCL dans le cadre d'actions de formation et de sensibilisation aussi bien des personnels que des commerçants avec l'association de personnes déficientes intellectuelles. Puis « innovation » avec

l'organisation d'une rencontre de sensibilisation au sein de la Mairie de Bron mobilisant personnels, habitants et personnes en situation de handicap !

➤ *La Commission sensibilisation et scolarisation (Annyvonne Chenavaz et Brigitte Confort)*

Toujours aussi motivés, les bénévoles de cette commission continuent à faire bouger les lignes en poursuivant leur campagne de sensibilisation au handicap mental.

Quelques chiffres qui parlent d'eux-mêmes : en 2015, 1 200 élèves et lycéens sensibilisés et 80 adultes du médico-social rencontrés. Une performance pour ces mamans qui se sont vues contactées par une faculté de droit et des grandes écoles !

Par ailleurs, on ne compte plus leur participation à de nombreux groupes et/ou instances : Forum de Tassin, Centres de loisirs, Fondation Orange, Forum courte échelle, CLSM, Mémoires d'étudiants...

▪ **Le répit**

« Prendre du temps pour soi et prendre soin de soi » est indispensable pour accompagner au mieux le proche en situation de handicap. Ce constat, partagé par l'ensemble des parents, est prôné par notre Conseil d'administration qui oriente la politique de l'association vers l'émergence d'un véritable droit au répit.

➤ *La Passerelle du sourire à Meyzieu (Chantal Dangre)*

Portée par une équipe de bénévoles et deux professionnels, La Passerelle du Sourire est un lieu d'accueil et de répit pour les familles concernées par le handicap mental. Ouverte en 2000 et fonctionnant comme une halte-garderie, elle accompagne les enfants entre 3 et 12 ans les lundis et mercredis.

Intégrée dans le Pôle petite Enfance de Meyzieu depuis 2013, elle est un véritable lieu de socialisation pour l'enfant « sans solution » et de soutien pour les familles et reste unique en son genre en France ; preuve que solidarité et bénévolat ne sont pas de vains mots quand on traverse des difficultés et des ruptures de parcours pour son enfant. En 2015, l'équipe s'est mobilisée pour rendre le sourire à près de 16 enfants et leurs familles, en s'adaptant à leurs besoins tout en alliant qualité d'accueil, solidarité et réactivité !

▪ **L'autisme**

➤ *La Commission autisme (Marie-Noëlle Oudin-Rollet et Jean-Claude Rivard)*

Échanger sur l'actualité et les attentes des parents auprès de l'Association, créer du dialogue avec les professionnels et être force de propositions notamment auprès du *Groupe de travail Autisme* de l'Adapei 69, tels sont les objectifs poursuivis au cours de l'année 2015 par les membres très actifs de cette commission.

## ▪ **La génétique**

Partager des expériences et s'informer, s'engager auprès des professionnels du réseau, et rendre accessible et compréhensif le parcours du diagnostic aux familles, tel est l'objectif de notre Association.

### ➤ *La Commission Handicap mental et génétique (Danièle Le Maire)*

Intervention lors de l'Assemblée générale de l'Association des Monts du Lyonnais, participation à des colloques, lancement du réseau DéfiScience et rédaction d'articles dans le bulletin de l'Association, sans compter les réponses et conseils apportés aux familles qui l'ont sollicitée. Sans conteste, commission très active en 2015 !

## ▪ **La parole des personnes en situation de handicap et de leur famille**

Être à l'écoute des attentes, répondre aux besoins des personnes handicapées et de leur famille, favoriser la prise de parole et adapter la communication, voici le panel des objectifs poursuivis en 2015 par nos bénévoles au travers des différents groupes de travail tels :

### ➤ *La Commission de suivi des CVS (Yvette Cœur et Renée Mériaux)*

L'année 2015, c'est la fin des mandats des représentants des Conseils de la vie sociale (CVS) et une volonté de préparer au mieux les élections CVS de 2016, et les élections nationales de 2017. Dans cette perspective, une prolongation des mandats actuels a été décidée afin de permettre l'organisation des élections à une date commune à tous les établissements de l'Association. Parallèlement, les membres de la commission ont poursuivi leur travail d'analyse des comptes-rendus des CVS, et ont été formés à la méthode facile à lire et à comprendre (FALC) avec l'objectif d'être opérationnels pour transcrire les documents relevant du CVS (règlement intérieur, fiches de mission des différents acteurs).

### ➤ *Les réunions Fratries (Marjolaine Chevalier et Catherine Morey)*

Dans la continuité de 2014, encore et toujours, cette année est marquée par de nouvelles rencontres entre familles de jeunes enfants en situation de handicap dans un climat de convivialité. Que ce soit un moment d'échanges pour les frères et sœurs autour du dessin ou des réunions d'information et de partage pour les parents sur des sujets d'actualité, les réunions fratries ont pris pleinement leur place et assurent un rôle d'écoute et de solidarité très attendu par les familles qui y participent.

## ▪ **Les réseaux**

Actrice incontournable du territoire dans le secteur du handicap mental, l'Adapei 69 est sollicitée par de nombreux partenaires. Ses missions de représentation sont assurées par des bénévoles engagés qui sont les porte-paroles de notre Association et, à travers elles, des personnes handicapées et de leur famille.

- *La Courte Echelle* défend la scolarisation des enfants handicapés. L'Association est représentée par Michel Briffard.
- *HandiRhône Services* est une association qui milite et agit pour que les personnes en situation de handicap voient s'améliorer leurs conditions de vie au travers de la qualité de l'aide qui leur est dispensée à domicile. Catherine Morey est la représentante de l'Adapei 69.
- *Les Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC)* ont pour mission de veiller au respect des droits des usagers à l'hôpital, de faciliter leurs démarches et de contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades en associant les représentants des usagers. En 2015, les représentants de l'Association ont poursuivi leur mandat au sein des CRUQPC des hôpitaux psychiatriques à savoir Chantal Clerc au Centre hospitalier Le Vinatier, et Renée Mériaux au Conseil d'administration de l'ARHM-Hôpital Saint Jean de Dieu.
- *Le Réseau de santé bucco-dentaire et handicap Rhône-Alpes (RSBDH-RA)*, où Henri Clerc, Président de l'Association gestionnaire du réseau, favorise le développement des lieux permettant un accès aux soins de santé bucco-dentaire pour les personnes handicapées.
- *Le Collectif « Vivre ensemble »* : partenariat entre l'Education nationale, les associations concernées par le handicap (dont notre Association avec la participation active de Brigitte Confort) et la Ville de Lyon pour sensibiliser au handicap, les enfants et adultes à l'école en associant les médecins et les infirmières scolaires.
- *Les Centres communaux d'action sociale (CCAS)* ont été renouvelés en 2014 et près de 25 bénévoles représentent notre Association dans les CCAS de leur commune.
- *La Commission intercommunale d'accessibilité du Grand Lyon* où Bruno Le Maire nous représente.
- *La Maison métropolitaine et départementale des personnes handicapées (MDMPH) et la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)* évaluent les besoins de compensation du handicap et attribuent les prestations appropriées. La représentante de l'Association, Hélène Tesse, siège au sein de la CDAPH et assure le lien dès que besoin. De nombreux professionnels participent aux travaux des équipes pluridisciplinaires, enfants et adultes, qui traitent les dossiers en amont de la CDAPH.
- *Le Collectif handicap 69* regroupe les associations du Rhône gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux, dont l'Adapei 69 par l'intermédiaire de sa Présidente et de son Directeur général.
- *L'Unapei*, à laquelle l'Adapei 69 est affiliée, rassemble 550 associations et 60 000 familles. En tant que fédération représentative d'associations de personnes handicapées mentales et de leurs familles, elle est l'interlocutrice des pouvoirs publics. Elle mène également des actions visant à promouvoir la citoyenneté et la dignité de la personne handicapée mentale, notamment en faisant respecter ses droits, ses choix et sa libre expression. Bruno Le Maire, au titre d'administrateur, est un représentant actif tant au sein de l'Unapei (Union nationale) que de l'Urapei (Union régionale).

## Des rencontres et des animations tout au long de l'année

Afin de répondre aux attentes des adhérents, des familles, et des personnes handicapées mentales, il est proposé diverses formes de services et d'activités utiles et conviviales au travers de rencontres diverses et de temps forts organisés tout au long de l'année. Autant d'actions qui permettent

également de sensibiliser les partenaires et les institutionnels aux droits des personnes handicapées mentales.

▪ **27 Janvier – Projection du film « Toute une époque »** (Résidence Santy, Lyon 8)

Les professionnels et les personnes accompagnées au sein de la Résidence Santy et du Foyer Le Grand Large, soit 150 personnes, ont applaudi le film « *Toute une époque* », dont ils sont les vedettes.

La réalisation de ce film-témoignage, tourné au sein des Foyers Les Châtaigniers, Le Bois Galant et Le Grand Large avant leur déménagement à la Résidence Santy en octobre 2014, a été soutenu par le Fonds d'innovation de l'Adapei 69.

Entre deux cartons, ils évoquent leurs attentes et leurs appréhensions quant à ce déménagement, tout en nous faisant partager leur quotidien au sein de ces lieux de vie qu'ils s'apprêtent à quitter. Des lieux qu'ils habitent depuis plusieurs dizaines d'années pour certains, chargés de souvenirs et d'émotions. Ils racontent quelques-uns des beaux moments qu'ils y ont vécus, l'occasion pour eux de se remémorer « toute une époque ». Merci aux résidents et aux équipes qui ont participé à la réalisation de ce film souvenir, qui leur est dédié.

▪ **28 Janvier – Ciné-ma différence** (Cinéma Les Alizés, Bron)

Projection du film « Gus, petit oiseau, grand voyage » en avant-première, dans le cadre du festival de Bron « Drôles d'endroits pour des rencontres ».

Lancé en 2014, le projet Ciné-ma différence s'est poursuivi en 2015 au rythme d'une séance par trimestre. Il est animé par Marie-Laure Chapuis et Jacqueline Anthouard avec l'enthousiasme d'une dizaine de bénévoles présents à chaque séance et l'envie que le plus grand nombre de personnes en situation de handicap puissent participer.

▪ **2 Février – Fonds de solidarité : rencontre des trésoriers**

Particularité de notre Association, le *Fonds de solidarité* est une contribution financière volontaire sollicitée auprès de chaque famille ayant un enfant dans un établissement géré par l'Adapei 69. Son objectif est double : contribuer à la création de nouveaux établissements et améliorer la qualité de vie et les activités propres à l'établissement concerné.

La collecte est confiée aux trésoriers qui sont identifiés parmi les familles de l'établissement. La gestion du fonds et l'animation des trésoriers sont assurées par Gisèle Salvaire, bénévole au siège de l'Association.

En 2015, 46 699 € ont ainsi été recueillis ; 50% de la somme revient aux établissements pour améliorer le quotidien des personnes handicapées accompagnées sur proposition des équipes et avec accord des membres du CVS des établissements.

▪ **6 Février – Fonds d'innovation : rencontre des porteurs de projets 2015**

Pour 2015, cinq projets ont reçu le soutien du Fonds d'innovation de l'Association pour un montant total de 13 247 € :

> **IME Les Primevères** : Entre parents - organisation de rencontres et échanges thématiques entre les familles de l'établissement, avec la participation d'intervenants professionnels.

> **IME Perce Neige** : Réalisation d'une fresque murale dans les nouveaux locaux du pôle d'activités et d'apprentissages (IMPro).

> **IME Le Bouquet** : Spectacle de danse avec la « Compagnie des 10 corps » à l'occasion des 50 ans de l'établissement.

> **Service Action associative** : Service de prêt de matériel aux établissements géré par des parents bénévoles (équipement sono et barnums).

> **Esat Jacques Chavent** : Vélos « à ton guidon » - dans le cadre des activités de soutien de l'Esat, pour les personnes qui souhaitent apprendre à faire du vélo. Ce projet s'appuiera sur la remise en état de vélos non utilisés.

Tableau - Récapitulatif des aides attribuées en 2015

Intitulé	Porteurs du projet	Montants attribués
1 Entre parents	IME Les Primevères	700 €
2 Réalisation d'une fresque murale	IME Perce-Neige	2 200 €
3 Spectacle de danse	IME Le Bouquet	4 467 €
4 Service de prêt aux établissements	Action associative	5 000 €
5 Vélos « A ton guidon »	Esat Jacques Chavent	880 €
<b>Total Fonds d'innovation 2015</b>		<b>13 247 €</b>

- **8 Février – Bal costumé de l'Adapei 69** organisé par les bénévoles de la *Commission Animation festive* (Espace Mosaïque, Saint-Priest)

Rendez-vous annuel de l'Association, ce fut encore pour 300 personnes handicapées, professionnels et familles le plaisir de se retrouver à l'Espace Mosaïque pour le traditionnel bal costumé organisé par la dynamique équipe de la *Commission Animation festive* !

- **7 Mars – Rencontre thématique « Tuteurs familiaux »** (Foyer de vie, La Platière, Thizy)

L'AGIHB a accueilli une soixantaine de parents au Foyer de vie La Platière pour une matinée d'information sur la question de la protection juridique des adultes handicapés et la succession. La rencontre était animée par l'ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés du Rhône) et Bruno Le Maire, Secrétaire général de l'Adapei 69.

Après avoir rappelé les grands principes de la protection, l'ATMP a présenté les principales mesures : la sauvegarde de justice, la curatelle et la tutelle. Ce temps d'échanges fut l'occasion de répondre à de nombreuses questions que se posent les familles sur ces mesures, mais également sur d'autres sujets (mariage, succession, droit de vote, soins, droit à l'image...).

- **9 Mars – Soirée d'information « L'évaluation fonctionnelle et la remédiation cognitive »** (Espace Sarazin, Lyon 8)

Cette soirée d'information sur le thème de l'évaluation fonctionnelle et de la remédiation cognitive a réuni plus de 120 participants. Le Docteur Caroline Demily, médecin psychiatre, directrice du Centre régional de dépistage et de prise en charge des troubles psychiatriques d'origine génétique à l'Hôpital Le Vinatier à Bron et Virginie Houdayer, psychologue à l'Accueil de jour médicalisé L'Ombelle (Sainte-Foy-lès-Lyon) et au Foyer d'accueil médicalisé La Rose des Sables (Bois d'Oingt) ont présenté les

grandes lignes de ce thème et les applications pratiques telles que le programme Cognitus, l'identification et l'accompagnement des comportements-problèmes.

- **21 Mars – Assemblée générale de l'AHML**, association sur le secteur des Monts du Lyonnais, affiliée à l'Adapei 69 (Esat La Goutte d'Or, Meys)

Échanges avec Danièle Le Maire, référente génétique et handicap mental, sur la thématique « *Pourquoi rechercher l'origine du handicap ?* ».

#### **Charte d'engagements réciproques AHML/Adapei 69**

Dans la continuité de la Convention d'affiliation passée entre l'AHML et l'Adapei 69 en 2011, une Charte entre nos deux associations a été signée à l'occasion de l'inauguration de l'extension de l'Esat La Goutte d'Or le 27 mai 2015. Elle précise et encadre les relations entre l'Adapei 69, son Complexe de La Goutte d'Or à Meys, et l'AHML.

Comme c'est naturellement le cas pour l'Adapei 69, le but de l'AHML est de garantir un bon cadre de vie pour les personnes handicapées, de mieux associer leur famille et pour cela, de contribuer aux activités des établissements de La Goutte d'Or, et d'être associée aux projets d'avenir.

- **23 et 24 Mars – Sensibilisation des collégiens au handicap** (Tassin la Demi-Lune)

Tout au long de l'année les bénévoles de la Commission Sensibilisation, animée par Brigitte Confort et Annyvonne Chenavaz, se rendent dans des collèges ou sur des forums pour présenter le handicap mental.

Parmi les temps forts, le Forum des collégiens et lycéens à l'Atrium de Tassin la Demi-Lune, les 23 et 24 mars, était un moment privilégié pour prendre le temps d'échanger sur le regard des jeunes et leur donner quelques pistes pour vaincre leurs appréhensions. Chaque année les bénévoles de la Commission rencontrent ainsi près de 1 500 élèves de collèges et lycées.

- **26 Mars – Rencontre thématique « Tuteurs familiaux »** (Résidence Santy, Lyon 8)

Deuxième rencontre sur la thématique des « Tuteurs familiaux » animée par l'ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés du Rhône).

- **28 Mars – Rencontre jeunes parents et fratries autour du thème de la communication concrète** (IME L'Espérance, Caluire et Cuire)

Organisées par Catherine Morey et le Dr Botta, ces rencontres sont plus spécialement destinées aux familles dont l'enfant est accueilli dans un IME de l'Association et aux adhérents ayant un enfant de moins de 20 ans. Une rencontre pour les parents et une rencontre pour les frères et sœurs sont organisées conjointement sur un même site deux fois par an.

- **1er Avril – 10<sup>e</sup> Forum de la Courte Echelle sur la « Scolarisation des élèves en situation de handicap »** (Hôtel de Ville, Lyon)

- **2 Avril – Journée mondiale de l'autisme** (Palais du travail, Villeurbanne)

Pour cette 7<sup>ème</sup> édition, Autisme Rhône Lyon Métropole et l'Adapei 69 ont organisé une soirée-débat autour du film « *Quelque chose en plus, Autisme et ABA : le bonheur d'apprendre* » de Sophie Robert.

- **11 Avril – Assemblée générale de l’AHSOL**, association sur le secteur Sud-Ouest Lyonnais affiliée à l’Adapei 69 (Centre social Camille Claudel, Givors)

A cette occasion, une discussion autour du film « *Mon amoureux* » de Daniel Metge a été organisée. Un grand remerciement à Annie Laurent qui a laissé sa place à Marie-Odile Laforêt en tant que Présidente. Son engagement au sein de l’AHSOL et sa collaboration au sein de notre Conseil d’administration ont largement contribué au maintien du lien entre nos deux associations.

- **11 Avril – Ciné-ma différence « Cendrillon »** (cinéma Les Alizés, Bron)
- **27 Avril – Inauguration du pôle d’activités et d’apprentissage de l’IME Perce Neige** (Thizy-les-Bourgs)

Le Pôle d’activités et d’apprentissage de l’IME Perce Neige est constitué de trois sections distinctes, dont l’IMPro, qui proposent des solutions d’apprentissage adaptées à des jeunes de 5 à 20 ans en situation de handicap. Il s’articule autour de 5 salles de classe, 5 ateliers de pré-apprentissage, une salle de sport et une salle de psychomotricité.

- **4 Mai – Assemblée générale ALOVA Loisirs adaptés** (siège social, Lyon)
- **18 et 19 Mai – Soirée-débat pour aborder la vie affective** (cinéma Agora, Thizy-les-Bourgs, et cinéma Les Alizés, Bron)

#### **Soirée ciné-débat « Tu veux ou tu veux pas »**

L’Association a organisé deux soirées cinéma-débat autour du film « *Tu veux ou tu veux pas* », réalisé par les résidents du Foyer de vie Rex Meulen des Papillons Blancs de Dunkerque.

Cette fiction de 45 minutes aborde la question souvent délicate de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales.

Quatre des acteurs principaux avaient fait le déplacement et en ont profité pour visiter Lyon, accompagnés par des bénévoles de l’Adapei 69. Les deux projections ont connu un franc succès : plus de 130 personnes, professionnels et personnes déficientes intellectuelles avaient fait le déplacement aux cinémas de Thizy et de Bron. Les projections ont été suivies par un débat avec les spectateurs, pour la plupart résidents d’établissements de l’Adapei 69, très volontaires et enthousiastes pour prendre la parole et livrer leur propre expérience.

- **27 Mai – Inauguration de l’extension de l’Esat La Goutte d’Or** (Meys)

L’Esat La Goutte d’Or accueille 88 travailleurs déficients intellectuels. La nouvelle extension de 1 900 m<sup>2</sup> comprend trois nouveaux ateliers de production, la cuisine et la salle de restauration du site, et des bureaux administratifs.

A cette occasion,

- **27 Mai – Inauguration de la Résidence Plurielle** (Tassin-la-Demi-Lune)

La Résidence Plurielle est composé d’un Domicile collectif avec 52 studios pour des adultes déficients intellectuels ou psychiques, et d’un SAVS (Service d’accompagnement à la vie sociale) qui accompagne 40 personnes résidant dans l’Ouest lyonnais.

- **5 et 6 Juin – 55ème Congrès de l’Unapei « Portraits de familles »** (Toulouse)

Intitulé « Portrait de familles », ce rendez-vous national avait cette année pour but d’échanger avec des pères, mères, frères et sœurs de personnes handicapées mentales, autour des répercussions du handicap dans la vie de tous les jours...

Le 55<sup>ème</sup> Congrès de l’Unapei a réuni 1 800 personnes. Jamais l’évènement n’avait rassemblé autant de familles, personnes handicapées et professionnels. Une affluence record qui témoigne de la vigueur du mouvement parental et de sa volonté à être un acteur incontournable dans la construction de solutions d’avenir.

- **8 Juin – Assemblée générale extraordinaire (AGE) et Assemblée générale ordinaire (AGO) de l’Adapei 69** (Caluire-et-Cuire)

**Assemblée générale extraordinaire (AGE) : trois évolutions majeures**

L’Assemblée générale de l’Association a été précédée d’une Assemblée générale extraordinaire. A cette occasion, trois modifications des statuts de l’Association ont été approuvées :

> **Un nouveau nom pour l’Association** : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et l’apparition de la Métropole de Lyon, le champ d’action de l’Association ne couvre plus uniquement le territoire du Rhône. Dans ce contexte, les adhérents ont approuvé lors de l’AGE le changement de nom de l’Association. L’Adapei du Rhône devient l’Adapei 69 Métropole de Lyon et Rhône.

> **Une définition plus large des publics accompagnés** : l’expression « personnes handicapées mentales » qualifie « les personnes ayant un retard global des acquisitions et une limitation des capacités adaptatives, ainsi que des difficultés durables à se représenter elles-mêmes, qu’il s’agisse de déficience intellectuelle, de polyhandicap, d’autisme, d’infirmité motrice-cérébrale et parfois de handicap psychique ».

> **Une meilleure prise en compte de la parole des personnes en situation de handicap mental** : L’AGE 2015 marque un nouveau cap en matière de représentation des personnes handicapées mentales accompagnées, puisque ces dernières pourront désormais adhérer et être membres actifs de l’Association.

**Assemblée générale ordinaire : une soirée riche en échanges et émotions**

Parallèlement à l’approbation des rapports et des comptes annuels, la soirée a permis de revenir sur les temps forts de l’année écoulée, les projets et les orientations. Deux actions 2014 ont été mises à l’honneur : l’aventure Team Moto Hand’urance, présentée pour l’occasion par trois travailleurs de l’Esat Léon Fontaine, ainsi que le succès des séances Ciné-ma Différence, avec la présence de Mme Chapuis, bénévole en charge du projet.

- **19 Juin – ESAT Léon Fontaine, le 1<sup>er</sup> Esat de l’Adapei 69 fête ses 40 ans** (Vaulx-en-Velin)

Pour fêter dignement cet évènement, près de 200 personnes avaient fait le déplacement : partenaires institutionnels et associatifs, responsables politiques, mais aussi et surtout familles des travailleurs handicapés. La veille, franc succès d’une journée « portes ouvertes » organisée pour les clients et autres partenaires médico-sociaux puisque plus de soixante personnes avaient répondu présentes.

- **19 Juin – Le Rotary Club soutient l'IME Les Sittelles-L'Espérance** (Golf du Clou, Villars les Dombes)

Le Rotary Club Lyon Porte de l'Ain a organisé un tournoi amical de golf selon la formule « Scramble à 2 » en faveur de l'IME Les Sittelles-L'Espérance.

Après avoir soutenu en 2014, la MAS Jolane pour l'achat d'une baignoire de balnéothérapie, le Rotary Club a, cette année, effectué un don de 2 400 € qui permettra à l'établissement de financer l'achat de 5 tablettes numériques, munies de coques de protection.

- **23 Juin – La MAS Paul Mercier a 30 ans !** (Lyon 5)

Toute l'équipe de la MAS Paul Mercier, les résidents et leur famille ont soufflé les 30 bougies de l'établissement ; Ce fut l'occasion d'admirer le beau mur peint extérieur, réalisé avec la contribution de la société Eiffage, qui permet une meilleure visibilité de l'établissement.

- **26 Juin – IME Le Bouquet, le 1<sup>er</sup> établissement de l'Association a 50 ans** (Lyon 9)

Cet évènement a réuni familles d'hier et d'aujourd'hui, jeunes accompagnés autour d'une fête joyeuse et d'un beau spectacle présenté par les jeunes danseurs de l'IME.

- **27 Juin – Fête d'été de l'Adapei 69** organisée par les bénévoles de la *Commission Animation festive* (IME Le Bouquet, Lyon 9)

La traditionnelle fête d'été de l'Adapei 69 a rassemblé de nombreux convives dans le parc de l'IME Le Bouquet. Cette année, les animations se sont déroulées autour du thème des fleurs, un clin d'œil à l'IME qui célébrait la veille son 50<sup>ème</sup> anniversaire.

- **27 Juin – Assemblée générale AGIHB** (IME Perce Neige, Thizy-les-Bourgs)

Deux tables rondes ont été proposées aux parents présents : le passage de l'enfance à l'âge adulte et la protection juridique. Forte du succès de ces échanges, l'AGIHB souhaite désormais organiser des accueils thématiques tout au long de l'année, l'objectif étant de répondre aux attentes des familles et de trouver de nouvelles personnes désireuses de s'investir au niveau local comme départemental. La présence de Monsieur et Madame Fayolle, qui ont créé l'IME avec d'autres familles dès 1968, a permis de rendre un bel hommage aux fondateurs.

- **30 Juin et 1er Juillet – Formation « Écrire en facile à lire et à comprendre »** (siège, Lyon)

Formation Unapei organisée à Lyon par le Pôle formation de l'Adapei 69, pour les personnes accompagnées, les bénévoles et les professionnels de l'Association. Ne pas écrire pour les personnes en situation de handicap mental sans elles, c'est l'objectif de la méthode Facile à lire et à comprendre dite « FALC ». Développée par l'Unapei, cette méthodologie implique les lecteurs déficients intellectuels, avec des règles d'écriture simplifiée, telles des images et une mise en page codifiée rendant la lecture plus compréhensible.

- **Du 20 au 31 juillet – Alova Activ'été**

Porté par l'Association de loisirs adaptés *Alova*, le Centre aéré « Activ'été » a ouvert ses portes aux enfants, adolescents et jeunes adultes les deux dernières semaines de juillet. En partenariat avec les Mairies de Meyzieu, Chassieu, Genas, Décines-Charpieu, Bron et St Bonnet de Mure, il a fonctionné

pendant les périodes de fermeture des IME du secteur et accueille des enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 25 ans dans les locaux du Groupe Scolaire Louis Pradel à Chassieu.

Le but de ce Centre de Loisirs est d'offrir à la journée, à ces enfants, adolescents et jeunes adultes, une occasion de participer à des activités adaptées à leur capacité. C'est aussi une possibilité pour les parents et la fratrie de pouvoir « souffler un peu ».

- **19 Septembre – Ciné-ma différence « Le gardien de la lune »** (cinéma Les Alizés, Bron)
- **23 Septembre – Journée de lancement du réseau DéfiScience**

#### **Le Réseau DéfiScience**

Le réseau DéfiScience, élargi à deux centres de référence en lien avec la déficience intellectuelle et les pathologies associées, a été constitué en 2014 en filière de santé DéfiScience, *Anomalies du Développement Cérébral et Déficience Intellectuelle*. La filière DéfiScience entend participer à la mise en œuvre des politiques publiques visant à améliorer les dispositifs de soins des personnes avec handicap. Une première rencontre a été organisée à Paris en janvier 2015 et a rassemblé acteurs et partenaires de la filière. L'Adapei 69 et l'Urapei Rhône-Alpes sont activement représentées par Danièle Le Maire, bénévole référente Handicap mental et génétique, au sein du réseau DéfiScience.

A terme, l'Association souhaiterait initier un groupe de travail pour montrer l'intérêt et les applications pratiques de la recherche, groupe qui pourrait être composé :

- de familles concernées, prêtes à témoigner,
- de professionnels des établissements motivés,
- de membres du réseau DéfiScience intéressés par cette communication

et ainsi transmettre aux membres et aux professionnels de l'Association ces informations.

- **24 Septembre – Journée de formation et d'information sur le thème de la douleur** (salle L'Ellipse, Sainte-Foy-Lès-Lyon)

#### **Journée Douleur et handicap mental : « *Moi aussi, j'ai le droit de ne pas avoir mal* »**

Dans le cadre des Rencontres de l'Adapei 69, le Conseil pour l'accès aux soins et santé a proposé une journée d'information pour les parents et les professionnels, afin de leur donner les clés pour mieux comprendre et évaluer la douleur des personnes en situation de handicap mental. Elle a rassemblé 200 personnes, parents et professionnels.

Les personnes handicapées mentales ne sont pas toujours capables d'exprimer la douleur qu'elles ressentent, ou peuvent être amenées à le faire par d'autres biais que ceux auxquels nous sommes habitués. Cette journée avait pour objectif de fournir aux parents et aux professionnels des éléments clés de compréhension, afin de faire face aux problématiques liées à la douleur sous ses différentes formes :

- Connaissances fondamentales sur la douleur,
- Évaluation de la douleur chez les personnes en situation de handicap mental, notamment chez les personnes ayant des troubles de la communication verbale, chez les enfants, adultes polyhandicapés et personnes avec autisme,
- Médecines alternatives pour aider à combattre la douleur,
- Outils d'évaluation de la douleur.

- **3 Octobre – Journée de l'Action associative** (Espace Sarrazin & Résidence Santy, Lyon 8)

#### **Journée de l'Action Associative 2015**

Nous étions nombreux à participer à l'édition 2015 de la Journée de l'Action Associative. Conçue pour permettre de mieux connaître l'Adapei 69 et d'échanger avec d'autres familles et professionnels, cette journée se voulait imaginative telle une véritable fabrique à idées, autour de six ateliers thématiques :

- > Atelier 1 : Vie citoyenne et participation
- > Atelier 2 : Loisirs et vacances
- > Atelier 3 : De l'adolescence à l'âge adulte
- > Atelier 4 : Hébergement autonomie et vie sociale
- > Atelier 5 : Travail et emploi
- > Atelier 6 : Vie intime, bien-être et santé

Ces ateliers ont permis, grâce aux familles et professionnels présents, de faire émerger un nombre important de constats, problématiques et pistes d'actions pour faire progresser tous ensemble l'accompagnement des personnes handicapées et de leur famille (les leviers d'actions proposés ont été présentés dans le Bulletin n°239).

- **4 Octobre – 24<sup>ème</sup> Marche Soleil** (départ Espace Flora Tristan, Soucieu-en-Jarrest)

Comme chaque année à la même date, a eu lieu la marche organisée par la dynamique Association Soleil au profit des résidents de la MAS Soleil.

- **20 Octobre – Stop à l'Exil ! L'Unapei interpelle le Gouvernement**

Le 20 octobre, l'Unapei a interpellé et mené une action forte auprès des députés en se rendant à l'Assemblée nationale pour leur remettre un Livre Noir du handicap en France, à l'occasion de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2016. Objectif : **obtenir la fin de l'exil forcé en Belgique de nombreux enfants et adultes autistes et créer des solutions adaptées en France.** Dans le Rhône, l'Adapei 69 a envoyé des courriers d'interpellation à l'ensemble des parlementaires du département et des rencontres ont été organisées par des administrateurs de l'Adapei 69 ou des Associations affiliées.

Pour découvrir le Livre Noir du handicap en France :

[http://www.unapei.org/IMG/pdf/livre\\_noir\\_du\\_handicap\\_unapei.pdf](http://www.unapei.org/IMG/pdf/livre_noir_du_handicap_unapei.pdf)

- **24 Octobre – Soirée choucroute** (Gymnase des Genêtieres à Tassin-la-Demi-Lune)

Rendez-vous annuel de la *Commission Animation festive*, 70 bénévoles, 870 couverts... Après avoir dégusté la choucroute préparée par le traiteur lyonnais GAST, les personnes handicapées présentes, accompagnées par des établissements de l'Adapei 69 ou d'autres associations du Rhône, ont électrisé la piste de danse.

- **7 Novembre – L'Urapei souffle ses 40 bougies !**

Parents, Associations, Officiels et Personnes handicapées mentales se sont retrouvées à Annonay en Ardèche, en présence de Christel Prado, Présidente de l'Unapei, pour fêter les 40 ans de l'Urapei Rhône-Alpes. 40 ans de mobilisation, d'engagement, d'échanges, qui permettent à l'ensemble de nos associations départementales de représenter et défendre les intérêts des personnes handicapées mentales et de leur famille.

A cette occasion, un programme alliant conférence et moments conviviaux était proposé aux personnes présentes. Cédric Mametz, Président de *Nous Aussi*, première association d'auto-représentants des personnes déficientes intellectuelles, a rencontré les personnes en situation de handicap qui avaient fait le déplacement.

Guy Morin, bénévole à l'Adapei 69 depuis de très nombreuses années, s'est vu remettre une médaille d'honneur, du bénévolat et de l'engagement par Christel Prado.

#### ▪ Décembre – Campagne de Noël / Catalogue de Noël 2015 !

Yvette Cœur anime depuis 15 ans la Campagne de Noël de l'Adapei 69. Il est proposé, au travers d'un catalogue de vente par correspondance et une boutique en ligne ([www.boutique-solidaire.com/adapei69](http://www.boutique-solidaire.com/adapei69)), une sélection de produits alimentaires et cosmétiques, d'objets utiles ou de décoration, des jouets dont certains sont fabriqués ou conditionnés dans des Esat par des personnes handicapées mentales.

Ce catalogue est une façon différente pour notre Association de développer sa collecte de fonds. La société Ivoire, partenaire de l'Unapei, prend en charge tous les frais liés au catalogue : la sélection et l'achat des produits, la conception et l'impression des catalogues, la préparation et l'envoi des commandes et des factures, la gestion du stock et du site internet.

À chaque commande, Ivoire reverse à l'Adapei 69 une partie des revenus collectés. L'Association a ainsi reçu 3 500 € en 2015 qui ont permis l'achat de matériel pédagogique et de tablettes numériques pour l'IME Les Sittelles.

## Conclusion

Le foisonnement des activités présentées dans ce rapport démontre, s'il en est encore besoin, tout l'enthousiasme et tout le dynamisme de notre Action associative animée par des bénévoles et une équipe de professionnels, experte, motivée, et disponible.

La vocation première de notre Association est d'accueillir et prendre soin des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Chacun, qu'il soit bénévole ou professionnel, s'attelle, jour après jour, à atteindre cet objectif de par son engagement, ses compétences, son dévouement, voire sa passion, et nous en remercions, chacun, profondément.

Néanmoins, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, au vu des avancées des lois, **la route pour que les personnes handicapées mentales « puissent être et faire comme tout un chacun » est encore longue et nous avons besoin de vous Tous : Parents, Amis, Bénévoles, Professionnels pour que cette force que nous représentons ensemble**, avec nos visions différentes mais complémentaires, nous permette de continuer à développer la participation et la libre parole des personnes handicapées, de donner les moyens de mieux organiser leur parcours de vie pour répondre à leurs aspirations et besoins, d'évoluer dans la prise en compte de leur vie affective, sensuelle et sexuelle, d'organiser leur prévention et leur accueil en milieu hospitalier, autant de facteurs de bien-être indispensables à leur bon accompagnement.



# RAPPORT DE L'ACTION GESTIONNAIRE 2015

---

*Philippe Nicot, Directeur général*

## Introduction

Compte tenu de la date de l'Assemblée générale qui intervient logiquement en milieu d'année 2016, ce rapport d'activité revient sur les actions prévues et réalisées en 2015, et présente celles de ce début d'année complétées par les axes de réflexion pour l'année 2016. Ses actions s'inscrivent dans le Projet d'orientations 2014-2016 dans l'attente du nouveau Projet associatif qui sera présenté à l'Assemblée générale de 2017.

De nouveaux cadres de direction ont rejoint notre Association dans cette période pour mener les différents chantiers en cours :

- ✓ Hélène Picone-Durin a pris la direction des IME L'Oiseau Blanc et Les Coquelicots en octobre 2014, dans l'attente du retour de Christine Artaud, absente pour raison de maladie ;
- ✓ David Blanc dirige la MAS Jolane depuis la fin décembre 2015 et remplace Pascale Marcellin qui a souhaité poursuivre sa carrière professionnelle dans une autre association du secteur ;
- ✓ Bernard Millaud nous a rejoints, début janvier 2016, pour prendre la direction du Complexe La Gaieté à Amplepuis à la suite du départ de Jean-Yves Beluze sur le Complexe L'Orée des Balmes ;
- ✓ L'IME Perce Neige est dirigé depuis la fin du mois de mars 2016, par Sandrine Daire-Bouverat à la suite de Sonia Bouveret qui a décidé d'accompagner un autre public au sein d'une autre association ;
- ✓ Au sein de la Direction Générale, Karim Djelloul Mazouz est arrivé le 1<sup>er</sup> février 2016 pour piloter le service des Systèmes d'information de l'Association ;
- ✓ Virginie Romiée est la nouvelle Directrice des Ressources Humaines de l'Adapei 69 depuis le mois de février 2016, Valérie Caralp-Faurot ayant quitté l'Association en fin d'année 2015.

Ces professionnels qui ont tous une expérience du secteur et viennent d'associations voisines avec lesquels nous collaborons, nous apportent leur dynamisme, un autre regard et viennent enrichir la réflexion et conduire l'action au sein de notre Association. Nous leur souhaitons la bienvenue.

## Les chantiers transversaux en déclinaison du Projet d'orientations 2014- 2016

### ▪ La personnalisation de l'accompagnement et des soins

#### ➤ *La Commission médicale associative (CMA)*

Mise en place au sein de l'Association, en septembre 2010, pour répondre à la problématique des soins tant somatiques que psychiques des personnes accueillies dans nos établissements et animée par le Docteur Tarrissan et le Directeur général, la CMA a connu une activité importante en 2015 :

- Validation du protocole de gestion des décès élaboré par le groupe de travail Articulations des soins ;

- Suivi de l'étude sur le vieillissement en lien avec le Docteur Bernard et des travaux du groupe de travail Handicap psychique ;
- Interpellation sur la notion de secret partagé ;
- Organisation de la rencontre associative entre médecins et psychologues.

Cette année est marquée pour la CMA par une réelle volonté d'ouverture. Tout d'abord, ses membres ont souhaité améliorer la communication de cette instance en transmettant systématiquement ses décisions, par l'intermédiaire des directeurs, aux médecins et psychologues de l'Association. Enfin, la CMA a vu une partie de ses membres renouvelés lors de l'organisation d'élections en novembre 2015.

### ➤ *Le groupe Articulation des soins*

Le groupe de travail Articulation des soins est composé du directeur général adjoint, animateur de la filière soins, d'une directrice, un directeur, deux chefs de service médical, une chef de service éducatif, la référente qualité. Ce groupe, qui s'est réuni six fois en 2015, a pour objectif de mutualiser les pratiques et de proposer des outils associatifs communs dans les domaines des soins, de l'hygiène et de l'accompagnement médical.

Sur l'année 2015, le groupe a réalisé :

- une trame de plan d'actions pour synthétiser les points à travailler suite à l'auto-évaluation du risque infectieux, réalisée par les établissements médicalisés. Pour apporter une réponse aux actions prioritaires, des protocoles en cas de gastro-entérite aigüe et en cas d'infection respiratoire aigüe ont été élaborés au sein du groupe ;
- une procédure sur la conduite à tenir en cas de décès, validée par la CMA ;
- des posters référençant les bonnes pratiques à l'Adapei 69 pour la journée ARS sur les risques infectieux du 25 juin 2015 ;
- une trame d'enquête sur l'accès aux urgences non programmées. Cette enquête a été construite suite à une demande de l'ARS qui souhaite recueillir des éléments factuels sur les difficultés d'accès aux urgences par les personnes en situation de handicap. L'enquête a été réalisée de novembre 2015 à fin avril 2016 pour les établissements de l'Adapei 63 et l'Adapei 69 qui s'est chargée de la récolte et de l'analyse de l'ensemble des résultats.

### ➤ *Le groupe Autisme*

Créé en 2013, ce groupe de travail composé de parents et professionnels et animé conjointement par le Directeur général et le médecin coordonnateur du CRA Rhône-Alpes, le Docteur Sonié, a multiplié ses actions en 2015 :

- Coordination des actions de formation sur l'autisme pour les salariés de l'Association ;
- Etat des lieux des pratiques et ressources dans les établissements ;
- Conduite et politique d'orientation associative en matière d'autisme ;
- Expertises dans le cadre de réponses à appels à projets.

L'année 2015 est marquée par l'arrivée de nouveaux membres au sein du groupe, de par la volonté associative d'avoir une meilleure représentation des familles.

### ➤ *Le groupe Handicap psychique*

Un groupe de travail mixte ARHM et Adapei 69 a été lancé en juin 2015 pour l'accompagnement des personnes handicapées psychiques en établissement.

Deux principaux axes de travail ont été identifiés :

- Renforcer les compétences des équipes éducatives et soignantes par le biais de la formation mutuelle des professionnels et les échanges de bonnes pratiques ;
- Constituer une équipe mobile sanitaire et médico-sociale pour accompagner et soutenir des établissements en cas de crise, préparer la sortie de l'hôpital psychiatrique vers un établissement médico-social, désamorcer les points de tension pour éviter des situations bloquantes, notamment lors du passage à l'âge adulte.

Le groupe de travail est piloté par les directions générales de l'ARHM et de l'Adapei 69. Il est composé de la directrice déléguée de l'ARHM aux affaires sociales, d'un représentant de l'Institut Jean Bergeret, d'un médecin de St Jean de Dieu, et pour l'Adapei 69 de 3 médecins, de directeurs d'établissement et de représentants de l'Action associative.

### ➤ *Le groupe Alimentation-nutrition*

Initié en janvier 2015, ce groupe s'est fixé comme objectifs de travail, d'élaborer des propositions à soumettre au Conseil d'administration en vue de définir une politique associative concernant l'alimentation, la santé/bien-être en général et de répertorier et promouvoir les bonnes pratiques en matière d'alimentation et nutrition.

En 2015, le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises et a permis l'élaboration d'une charte qualité qui vise à formaliser les engagements et faire évoluer de façon régulière les relations entre l'Adapei 69 et ses prestataires de service. Cette Charte sera validée et signée en 2016. Afin de réaliser un bilan de l'existant, une enquête a été réalisée auprès des directions d'établissement en mai 2015. 24 questions ont été posées au travers de cinq grandes thématiques : les différentes organisations, les menus, la participation des personnes accueillies et la prévention. Le taux de retour a été de 54%. L'analyse des résultats a fait l'objet d'un plan d'actions qui constitue une feuille de route (actions d'éducation à l'alimentation, formation remise en température, mise en place de référentiels de bonnes pratiques...).

### ➤ *L'orientation des jeunes de plus de 20 ans accueillis en IME*

L'orientation en secteur adulte des jeunes de plus de 20 ans maintenus dans les établissements pour enfants au titre de l'amendement Creton est une priorité associative et des autorités de tarification. Fin 2015, 70 jeunes sous amendement Creton étaient accueillis dans les IME de l'Association, la plupart d'entre eux ayant une orientation en établissement médicalisé (45%), accueil de jour/foyer de vie (40%) ou Esat (15%).

Dans ce contexte, un groupe de travail a été mis en place début 2015 pour identifier l'ensemble des besoins et proposer des solutions adaptées, d'un point de vue qualitatif et quantitatif, qu'elles relèvent d'un financement de l'ARS ou des conseils généraux.

Des pistes d'organisation et d'actions ont été proposées avec :

- L'adaptation de l'accompagnement des jeunes sous amendement Creton au sein des IME et la remobilisation des différents acteurs (jeunes adultes, professionnels et familles) pour une meilleure intégration dans le secteur adulte (axe de travail repris dans le CPOM ARS/Adapei 69 2016-2021) ;
- La transformation des 8 places de Foyer d'hébergement en Foyer de vie au Foyer Henri Thomas et de 10 places au Foyer Le Verger (Métropole de Lyon) ;
- Le développement de l'offre avec la création de 14 places d'Accueil de jour médicalisé à Toussieu par extension de l'agrément de l'Accueil de jour/Foyer d'accueil médicalisé Les Tournesols (ARS et Conseil départemental du Rhône).

## ▪ **La prévention et le dépistage des cancers**

L'accessibilité des personnes en situation de handicap aux actions de dépistage des cancers reste encore insuffisante. C'est pourquoi, fin 2015, l'ARS a initié un vaste projet dont l'objet est de garantir l'accès aux dépistages organisés des cancers du sein pour les femmes, et du cancer colorectal pour les hommes et les femmes, et de favoriser et faciliter l'accès des personnes handicapées à l'ensemble des messages de prévention des cancers (qu'il y ait un dépistage organisé ou pas).

Les bénéficiaires de l'action sont les personnes handicapées de + de 50 ans, hommes et femmes, quelque soient leurs handicap, sexe, lieu de vie et modalités d'accompagnement pour l'aide à la vie courante. Ainsi, doivent pouvoir bénéficier de ce projet les personnes handicapées vivant à domicile ou en établissement, quel qu'en soit l'organisation gestionnaire porteuse.

Le projet couvre les 8 départements de l'ex-Région Rhône-Alpes et à terme sera élargi aux quatre départements de l'ex région Auvergne. Les responsables des actions sont les représentants du réseau Urapei, APF et OVE. A ce titre, l'Adapei 69 a signé une convention de financement avec l'ARS pour intervenir sur les territoires du Rhône et de la Métropole de Lyon sur la période 2016-2017.

L'année 2016 verra se finaliser la conception de ce programme et commencer son exécution. La première étape sera de proposer cette action aux personnes déjà accompagnées par l'ensemble des établissements et services. La deuxième étape, à partir de 2017, sera d'élargir le public cible aux personnes à domicile.

## ▪ **L'amélioration continue de la qualité**

La démarche qualité est un outil au service du management des établissements et services pour un accompagnement de qualité des personnes accueillies dans le respect de leurs droits. Les démarches d'évaluation internes et externes comme moyens d'amélioration de la qualité constituent l'un des cinq axes de travail du Projet d'orientations 2014-2016.

## ➤ *Evaluations et renouvellement des autorisations*

Le début d'année 2015 a été marqué par la finalisation des rapports d'**évaluations externes** des établissements dont l'autorisation arrive à échéance au 3 janvier 2017. 45 rapports ont été transmis aux autorités de tarification, conformément à la législation, avant le 2 février 2015.

L'IME Pierre de Lune, la Halte Montaberlet et le FAM La Rose des sables ont réalisé leur évaluation externe courant 2015.

Des synthèses par filières ont été réalisées afin d'identifier les préconisations et les recommandations transversales et identifier les points de vigilance et les bonnes pratiques. Une journée de restitution avec les deux cabinets qui ont réalisés les évaluations externes a été organisée le 31 mars 2015 en présence d'une cinquantaine de participants (directeurs d'établissement et directeurs fonctionnels, chefs de service et administrateurs).

La Métropole de Lyon a demandé la réalisation d'un rapport par agrément. Des évaluations complémentaires ont dû être réalisées pour dissocier les rapports de l'Etape (Foyer d'hébergement/ex Accueil de jour), le Verger (Foyer d'hébergement et Foyer de vie) et L'Orée des Balmes (Accueil de jour et Foyer de vie). Les rapports finaux ont été envoyés en septembre 2015.

La Métropole de Lyon a réalisé un retour pour les huit établissements et services de sa compétence exclusive. Des courriers circonstanciés ont été reçus suites aux évaluations externes, demandant une réponse sous un mois. Les réponses ont été réalisées conjointement avec les directions des établissements et service concernés, et les plans d'actions mis à jour ont été envoyés. Une synthèse des éléments des différents courriers a été réalisée pour servir d'appui aux différents chantiers communs à mener. Fin 2015, ces agréments ont été renouvelés par la Métropole de Lyon pour la période 2017-2032.

Concernant les **évaluations internes**, le FAM La Rose des sables a réalisé son évaluation interne en 2014-2015 (rapport final en septembre 2015). La Résidence Plurielle sera le prochain établissement à s'engager dans la démarche en 2016.

## ➤ *Réactualisation des outils de la loi 2002*

Une trame commune de contrat de séjour a été mise en place, il y a une dizaine d'année à l'Adapei 69. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de la mettre à jour pour intégrer les nouvelles problématiques auxquelles les établissements sont confrontés (évolutions des publics accueillis, accompagnement des jeunes adultes maintenus en IME au titre de l'amendement Creton...).

La réactualisation a été engagée pour la filière Enfant par la mise en place d'un groupe de travail, composé de directeurs, de chefs de service et de la référente qualité. Ce groupe s'est constitué en juillet 2015 et s'est réuni tous les 2 mois. Le travail sera finalisé courant 2016 et se poursuivra par la mise en place d'une trame commune de règlement de fonctionnement. Un travail similaire sera conduit pour le secteur adulte.

## ➤ *Enquête de satisfaction*

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité, une enquête globale à destination des personnes accueillies et de leurs familles est en préparation et doit permettre à notre Association de recueillir leurs points de vue sur le fonctionnement des structures ainsi que leurs attentes en termes d'évolution des services rendus.

L'objectif est bien de favoriser la participation des personnes accompagnées et de leur laisser toute liberté pour exprimer leur avis sur certaines grandes thématiques communes à l'ensemble des services et établissements de l'Adapei 69.

Des groupes de travail associant des professionnels et des administrateurs ont été constitués pour élaborer trois questionnaires :

- un à destination des enfants et des jeunes accompagnés,
- un à destination des adultes accompagnés,
- un à destination de leur famille et de leur proche.

Les questionnaires ont été validés début 2016 par le Copil (Comité de pilotage) Qualité Associatif et la réalisation de l'enquête est prévue de mai à juillet 2016. Les enquêtes seront traitées anonymement et analysées par le CREAI Auvergne Rhône-Alpes. Les résultats seront disponibles fin 2016.

## **Les actions menées dans le cadre des Filières métiers**

### ▪ **La filière Enfants**

La filière Enfants représente 11 établissements et services, 553 places autorisées au 1er novembre 2015 (dont 6 pour la Halte de Montaberlet) et 555 places au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Au cours de l'année 2015, la scolarisation a progressé au sein des établissements de l'Adapei 69, l'Inspection Académique ayant accordé 2,25 postes d'enseignants supplémentaires pour un total de 15 postes. Environ 50% des enfants accueillis bénéficient désormais d'une scolarisation interne.

Cette reconnaissance s'est aussi matérialisée par la reconnaissance des Unités d'Enseignement à travers des conventions signées avec l'Education Nationale.

La formation des professionnels pour un meilleur accompagnement des enfants avec troubles du spectre autistique se poursuit même si notre souhait de faire évoluer les agréments dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Plan Autisme n'a pas pu aboutir.

La réflexion en faveur d'une plus grande souplesse dans les modes d'accueil est engagée pour développer l'offre de services.

Les projets d'accompagnement s'adaptent à l'évolution du nombre de jeunes sous amendement Creton, 70 jeunes environ sur l'ensemble de l'Adapei 69 en fin d'année.

La collaboration avec le monde du travail (les Esat) se renforce grâce à un projet commun de mutualisation de la taxe d'apprentissage qui permettra d'améliorer la préparation à la vie professionnelle.

Cette année 2015 a connu :

- Une extension de 6 places à l'IME L'Oiseau Blanc, au 1er septembre, pour l'accueil d'enfants avec autisme, complétée par 2 places au 1er janvier 2016.

- Le rapprochement entre l'IME L'Oiseau Blanc et l'IME Les Coquelicots qui bénéficient dorénavant d'une direction commune.
- La validation du projet de reconstruction de l'IME Les Sittelles.

Dans les projets en cours pour 2016 sur cette filière, notons les éléments suivants :

- Extension de 4 places de CAMSP pour jeunes avec TSA au 1er juin 2016.
- Extension de 8 places au SESSAD alliance à compter du 1er janvier 2017.
- L'Association se positionnera dans le cadre d'un appel à projet attendu dans le courant 2016 pour la création d'un CAMSP de 40 places.
- La mise en place de contrats de séjour spécifiques pour les jeunes en aménagement Creton avec un accompagnement adapté à leur situation.
- Le lancement des travaux de reconstruction de l'IME Les Sittelles dans le courant de l'été 2016 pour améliorer les conditions d'accueil et favoriser un regroupement entre les IME Les Sittelles et L'Espérance pour créer l'IME de L'Espérelle.

### ▪ **La filière Travail protégé et adapté**

L'année 2015 est sur la même tendance que les années précédentes. Les Esat situés sur Lyon ont des listes d'attente importantes. Pour les autres, les liens avec le territoire représentent des enjeux forts, en particulier les capacités d'hébergement autour des Esat et le transport. La pyramide des âges des travailleurs évolue, une partie des travailleurs est encore vieillissante mais de nouvelles personnes intègrent les Esat. Nous connaissons une mixité importante en termes d'âge et de problématiques accompagnées, le développement du nombre de personnes relevant du handicap psychique se poursuit.

- L'activité économique des Esat est dynamique et permet de proposer une grande variété de métiers aux travailleurs. Les activités de services et les prestations en entreprises sont le support à une réelle proximité avec le milieu ordinaire.
- La création de la marque commerciale des Esat et EA de l'Adapei 69, OSEAT, permet de poursuivre cet élan et d'avoir une identité commerciale commune. Elle facilitera la mise en commun des compétences et la synergie dans nos actions de communication.
- Les compétences développées au sein du pôle formation de l'Adapei 69 ont permis de dispenser 4 533 heures de formation à 702 travailleurs dont certains accompagnés par 6 Esat d'autres associations.

L'année 2016 verra des actions complémentaires menées dans le sens de la valorisation des compétences des travailleurs handicapés et l'insertion dans le secteur du travail ordinaire.

- Une démarche de Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) portée par le CTPEA (Collectif des Esat du Rhône) est initiée en 2016. Elle a vocation à valoriser toutes les compétences déployées en ESAT y compris les plus simples et de positionner les travailleurs dans une dynamique de parcours professionnel.
- L'association dépose un dossier de Service d'emploi accompagné (SEA) qui s'appuiera sur une base logistique présente à l'Esat Jacques Chavent. Ce projet, qui est inclus dans les éléments de la Loi travail actuellement devant le Parlement vise à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le milieu ordinaire de travail par un accompagnement de la

personne et de l'entreprise. Ce dispositif expérimental est présenté à l'ARS et devrait bénéficier d'un financement Fonds d'intervention régional (FIR)

- Le travail de réflexion mené sur la mise en place d'une complémentaire santé pour les travailleurs permettra la mise en place de cette option pour les personnes qui le souhaiteront au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Une action sera également menée dans le courant de cette année autour de l'activité de Sogecat. Compte tenu de l'évolution des règles fiscales concernant les ESAT il apparaît plus pertinent de faire reprendre la totalité de l'action commerciale par les ESAT et de concentrer l'activité de Sogecat sur la gestion de l'immobilier au service de l'Adapei 69.

## ▪ **La filière Habitat et vie sociale**

De nombreux établissements de la filière Habitat et vie sociale connaissent des évolutions importantes dans le but de s'adapter aux besoins des personnes accueillies et d'apporter un meilleur service :

- Le Foyer d'hébergement Jodard a intégré ses nouveaux locaux, l'Accueil de jour Parilly est en cours de réhabilitation et la première année de la Résidence Santy confirme la réussite de ce projet.
- Pour répondre à la question des personnes sous aménagement Creton et au vieillissement de certains résidents, le Foyer d'hébergement de l'Etape a transformé une partie de ses places en Foyer de vie avec succès, les Foyers Le Verger, Henri Thomas et La Gaieté sont actuellement dans la même démarche.
- L'accès aux soins pour les résidents du secteur de Thizy est une problématique importante. Des projets de collaboration avec les structures hospitalières du secteur sont en cours.
- Les SAVS de Lyon et de Thizy mériteraient de voir leur offre se développer afin de répondre à la demande ainsi que les résidences collectives ou toute autre nouvelle forme d'hébergement adapté, autant d'axes de travail pour les années à venir.
- De nouveaux modes d'accompagnement au sein de certains établissements sont à souligner. Ils visent à objectiver les besoins d'accompagnement des personnes ou à mieux rythmer la vie des résidents tout au long de la journée et de la semaine autour de temps d'activité, de loisirs et de vie quotidienne.

## ▪ **La filière Etablissements médicalisés**

La filière soins représente 8 établissements, soit 3 MAS et 5 FAM pour un total de 380 places autorisées.

Partie du constat que les personnes en situation de handicap avec troubles du comportement ne peuvent accéder à l'offre de soins habituelle, la filière a cherché, particulièrement cette année, à articuler les actions à mettre en œuvre pour améliorer l'accès aux soins (urgences, prévention, dépistage et sortie d'hospitalisation) notamment :

- En repensant l'articulation des professionnels autour de la personne, en axant sur la pluridisciplinarité et le partenariat avec différents lieux de soins.
- En améliorant la prise en charge des soins au sein de nos établissements en le formalisant avec la mise en place d'un Projet de soins, partie intégrante du Projet d'établissement.
- En promouvant la prévention et l'éducation thérapeutique, la prise en charge de la douleur.

Les Perspectives 2016 :

- Poursuite des actions engagées en 2015 en termes de partenariats et coopérations
- Renforcement des actions de prévention, de promotion de la santé en augmentant le taux de participation des personnes accueillies au dépistage (notamment des cancers).
- Prévention des risques à travers la déclinaison du Plan Bleu et de ses composantes.

## **L'action spécifique de la Direction générale et des Directions fonctionnelles**

La Direction générale a pour objectif de piloter et de coordonner l'action des différents acteurs pour répondre aux orientations associatives.

Le contexte dans lequel l'Association évolue est bien sûr tributaire des Politiques publiques et de l'état des finances publiques qui rendent notre environnement de plus en plus contraint avec la nécessité d'ajuster notre organisation pour garantir l'accompagnement le plus adapté aux besoins de la personne.

A la suite du rapport Piveteau, une mission présidée par Madame Dessaulle vise à apporter « une réponse accompagnée pour tous ». Ce nouveau dispositif déployé, à titre d'expérimentation, dans 24 départements comprend un Plan d'accompagnement global (PAG) prend en compte les besoins et les attentes de la personne. Ce dispositif qui est amené à se développer dans notre département dans au plus tard le 31 décembre 2017, nous incite à réfléchir à une organisation qui puisse apporter des solutions pour limiter les ruptures de parcours.

La Loi santé, adoptée en janvier 2016, va directement impacter nos établissements puisqu'elle conditionne l'autorisation en fonction du schéma régional de santé.

### **▪ La signature de nouveaux CPOM**

Après trois années de travail qui ont permis de réunir les représentants associatifs, les membres du CODIR et les directeurs d'établissements, l'Association a conclu son CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec l'ARS par une signature le 12 mai dernier.

Ce CPOM s'inscrit dans un nouveau cadre avec un effort de 1% de performance qui nous permet de redéployer une partie de notre offre et une contractualisation de nos taux d'activité. De même, les produits des jeunes en amendement Creton ne devraient plus pouvoir être conservés par notre association, ce qui motive encore plus une action forte à mener pour imaginer des solutions alternatives dans le secteur adulte.

Ce CPOM, à partir d'un diagnostic partagé avec l'ARS, structure notre futur autour de 4 axes et de 8 actions qui seront déclinées de manière transversale et dans les établissements et services.

Les principales actions, en accord avec le projet d'orientations, sont les suivantes :

- Développer les parcours coordonnés, fluides, avec un accompagnement adapté.
- Développer les parcours professionnels.
- Personnaliser l'accompagnement et développer la participation.
- Améliorer la qualité et mieux prendre en compte la gestion des risques.
- Rendre plus efficace la gouvernance des établissements.
- Développer les échanges de bonnes pratiques.

- Développer la prévention et l'accès aux soins.
- Développer l'accueil temporaire et le répit pour les aidants.

Au-delà d'un simple outil financier, ce CPOM permet donc de fixer des objectifs pluriannuels ambitieux qui impactent directement l'accompagnement des personnes et l'organisation avec des indicateurs de suivi et de résultat qui permettront un pilotage des actions.

Un CPOM de 3 ans a été signé le 2 avril 2016 avec la Métropole de Lyon, sur des actions similaires pour garder une homogénéité au sein de l'association. Ce CPOM prévoit un taux d'évolution des recettes de 0,8% par an, ce qui compte tenu du contexte économique, est un taux encourageant.

### ▪ **La participation aux travaux des schémas**

La Métropole de Lyon et le Département du Rhône, en tant que nouvelles collectivités, doivent mettre en place des schémas départementaux de l'offre médico-sociale conformément à la loi de 2002.

Les deux collectivités ont décidé de construire des schémas larges, appelés Schémas des Solidarités, qui s'adressent à tous les publics fragiles (Handicap, personnes âgées, enfance, insertion, logement social...).

Ces schémas, au-delà d'une base identique et d'actions transversales, comporteront des actions orientées vers la spécificité des publics.

Avec ces deux collectivités, l'Association travaille en partenariat, en impliquant le plus possible les directeurs d'établissement, afin de construire les actions de demain adaptées à l'évolution des besoins des personnes.

### ▪ **L'organisation du Management global de l'Association**

#### ➤ *Le CODIR*

Le Comité de direction (CODIR) est l'instance de Direction de la dirigeance associative, c'est cette instance qui coordonne l'action des établissements et prépare collectivement les décisions prises par la Direction générale.

Dans cet esprit, un travail d'accompagnement du CODIR a été mis en œuvre durant l'année 2015 avec pour objectif de développer la cohésion de l'équipe de direction, de rendre plus efficace son organisation, avec la mise en place d'une feuille de route qui permet de suivre l'avancée de tous les dossiers importants avec la réactivité qui s'impose.

#### ➤ *La mise en place de nouvelles Délégations*

A la suite du travail mené avec le CODIR, une deuxième action a consisté à travailler sur les différentes délégations des cadres de direction autour de 5 grands champs d'activité. Les cadres concernés sont ceux du CODIR ainsi que les directeurs d'établissements et services. L'action a été menée de manière participative avec des Groupes de travail comprenant les différentes fonctions et un séminaire qui a rassemblé l'ensemble des directeurs.

Le travail se termine en ce milieu d'année par la traduction juridique des délégations et se poursuivra en étant étendu aux chefs de services.

## ➤ *La mise en place d'une nouvelle organisation*

Afin de rendre plus lisible et plus efficace l'organisation de la Direction générale une réflexion est en cours qui vise à mettre en place une nouvelle organisation autour de deux grands principes.

La mise en place de grands Pôles métiers qui se substitueront aux trois Territoires actuels de l'Association, dirigés par un Directeur général adjoint de pôle.

Ce dernier, partie intégrante de la direction Générale a la charge de décliner les différentes Politiques menées par les Directeurs fonctionnels, en relais de la Politique Associative, décidées au niveau de la Direction générale auprès des Directeurs d'établissement de son Pôle.

A côté de cette gestion des établissements et services, un pilotage des parcours sera mis en place afin d'organiser leur cohérence avec une vision indépendante de la gestion des ESMS.

### ▪ **Les Ressources humaines**

#### ➤ *Chantiers menés en 2015*

Parmi les principaux chantiers menés en 2015, un certain nombre ont concerné les Institutions Représentatives du Personnel.

La fin de l'année 2015 a vu le renouvellement de ses institutions représentatives du personnel : Comité d'entreprise et Délégués du Personnel, suivie en mars 2016 par le renouvellement des 3 CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Les élections du Comité d'entreprise ont permis d'établir la représentativité syndicale des syndicats SUD, CGT, CFDT et CGC au sein de l'association.

Deux accords d'entreprise ont été signés en fin d'année 2015 pour mettre notre Association en conformité avec la Loi et les Accords de branche dans le domaine de la protection sociale.

- Un accord sur la Complémentaire Santé avec l'aide du courtier Verlingue, qui permet aux salariés de l'Adapei 69 de bénéficier, au 1er janvier 2016, de meilleures garanties que les salariés de la branche.
- Un accord sur la prévoyance collective qui permet, là encore, aux salariés de l'Adapei 69 de bénéficier de garanties supérieures aux garanties prescrites au niveau de la Convention Collective pour un coût identique.

Le service Développement RH a mis en œuvre les nouvelles dispositions issues de la Réforme de la formation professionnelle et l'accord de Branche de mai 2015.

- Informations sur les nouveaux dispositifs et le Compte Personnel de Formation
- Maintien de l'investissement formation malgré des incertitudes liées à la nouvelle réglementation : taux d'accès formation de 70 % (moyenne de la Branche à 49 %)
- Lancement d'une campagne d'entretiens professionnels pour l'ensemble des salariés avec :
  - Information et formation des chefs de services et des directeurs d'établissement à la conduite des entretiens
  - Création de documents support : procédure, guide salarié, guide responsable

Les entretiens professionnels sont en cours dans l'ensemble des établissements.

Ce service a également contribué à la signature d'une convention avec l'Agefiph et au suivi des salariés handicapés travaillant dans notre Association. Six axes de travail ont été mis en avant, dont le recrutement de personnels handicapés en contrat de professionnalisation pour préparer la qualification d'AMP (Aide médico psychologique).

En matière de données sociales, le service a mis en place la BDU (Base de données uniques) qui est actualisée chaque trimestre et ouverte aux membres du Comité d'entreprise.

Le service Paie, a continué de se structurer pour mettre en œuvre la centralisation qui n'est pas terminée car cela représente un travail important.

L'année a de plus été rythmée par la mise en place de la DSN (Déclaration sociale nominative) qui a pour vocation de remplacer l'ensemble des autres déclarations faites auprès des organismes extérieurs.

### ➤ *Chantiers à mener en 2016*

L'année 2016 doit marquer le démarrage d'une réelle Politique en matière de Ressources humaines autour de trois axes :

- La recherche d'une harmonisation des pratiques dans les différents établissements et services : cet élément est essentiel pour favoriser la mobilité professionnelle entre les établissements de l'Association mais également pour sécuriser nos pratiques et nous préparer à l'arrivée d'un nouveau cadre conventionnel.
- La mise en œuvre d'une culture de la prévention des risques : le rattachement du référent Hygiène et sécurité à la Direction des Ressources humaines permettra un meilleur accompagnement des Directeurs d'établissement, dans la mise à jour régulière du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- La recherche du développement d'un dialogue social de qualité avec pour objectif : la négociation d'un certain nombre d'accords d'entreprise autour de thèmes comme la Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), le développement des transferts, l'égalité femmes-hommes, le droit d'expression des salariés...

L'évolution et le changement d'organisation au sein de la Direction des Ressources humaines, avec le développement attendu d'outils de gestion dans le cadre du futur Système d'Information doivent permettre de développer des actions de GPEC et d'orienter l'action vers une réelle Politique de développement RH.

## ▪ **La Gestion administrative et financière**

### ➤ *Chantiers menés en 2015*

- Trésorerie :
  - Poursuite de la diversification du portefeuille hors circuit bancaire et sécurisation des rendements dans un contexte de baisse de taux.
  - Suivi des tableaux prévisionnels de trésorerie à 5 ans, incluant tous les projets immobiliers de l'Adapei 69, afin de valider les capacités de remboursement à moyen et long terme.

- Tableau général des encours de trésorerie : financeurs, créances résidents, CNASEA, IJSS, contrats aidés, formation...
- Mise en place de la signature électronique sur les virements pour sécuriser les transactions financières.
- Facturation :
  - Epurement des encours de facturation Financeurs avec actions de sensibilisation auprès des établissements.
  - Respect des délais de facturation et de reporting trimestriel imposés par les financeurs.
- Comptabilité
  - Poursuite de la simplification du plan comptable et de l'harmonisation des méthodes d'enregistrements comptables.
  - Développement du contrôle interne : formalisation des méthodes et procédures permettant l'établissement de comptes sincères et réguliers.
- Contrôle de gestion :
  - Mise en place d'un suivi de gestion formalisé des charges et de l'activité dans le courant de l'année (Flash gestion).
  - Poursuite du développement de la fonction support : simulations budgétaires, action de formation aux outils de gestion auprès des Directions d'établissement.

### ➤ *Chantiers à mener en 2016*

- Trésorerie :
  - Suivi et mise à jour du plan prévisionnel à 5 ans.
  - Stabilisation des financements de l'Action associative (300 K€ environ).
  - Poursuite de la diversification du portefeuille vers des supports adaptés aux associations.
- Facturation :
  - Encours de facturation : enjeu financier majeur à suivre au niveau des établissements.
  - Calcul du taux d'activité à automatiser sous le logiciel AGM.
  - Consolidation de la remontée d'informations établissements.
- Comptabilité :
  - Centralisation des règlements fournisseurs et respect des dates d'échéances.
  - Préparation des données comptables en vue de la mise en place d'un ERP.
  - Poursuite de la consolidation des liens entre l'équipe comptable et les établissements (passage régulier en établissement, remontée d'information...)
- Contrôle de gestion :
  - Poursuite du travail de réalisation d'un résultat mensuel automatisé dans l'attente d'un outil dédié.
  - Vigilance particulière sur les effets prix/volume pour les facturations des prix de journées, avec suivi à rajouter dans le Flash gestion.
  - Formalisation des explications sur les écarts constatés entre les budgets alloués et les données réalisées pour prises de décision « éclairées ».
  - Mise en adéquation de la procédure budgétaire en lien avec l'évolution de l'organisation interne.
  - S'assurer de la conformité des engagements (bons de commande, marché...) pris par l'association aux disponibilités budgétaires et procédure de supervision des engagements.

## ▪ Les Systèmes d'information

### ➤ Chantiers menés en 2015

- Industrialisation de la configuration des PC : environ 150 PC installés en 2015.
- Recherche d'Homogénéisation du parc, d'optimisation des opérations de déploiement en établissement et amélioration du service.
- Redimensionnement et optimisation des serveurs (été 2015).
- Renouvellement de la flotte mobile (fin 2015) avec plus de 200 téléphones distribués.
- Mobiles mieux adaptés aux besoins des utilisateurs et baisse des coûts mensuels (abonnements et hors forfait, blocage international).

### ➤ Chantiers à mener en 2016

L'association a engagé début 2016 un plan de transformation de son Système d'information (SI) afin de le fiabiliser et de développer de nouveaux outils. Ce plan de transformation se décline en trois étapes structurantes :

- L'amélioration du débit et de l'interconnexion des sites pour libérer les usages ;
- L'évolution de l'infrastructure existante vers une architecture IaaS (l'infrastructure en tant que service) afin de répondre aux besoins actuels et futurs ;
- L'intégration d'une solution ERP (progiciel de gestion intégrée) permettant d'uniformiser les pratiques, de centraliser les données et de restituer des informations de pilotage.

#### • Amélioration des débits et de l'interconnexion des sites pour libérer les usages

##### Objectifs :

- Mise en place d'un socle fiable et performant pour nous permettre d'améliorer notre fonctionnement et d'anticiper nos usages à venir : déploiement d'un ERP, déploiement du Dossier unique informatisé, en place d'une solution de téléphonie intégrée et de système de communication collaboratif...
- Amélioration du support et des débits pour libérer nos usages et fluidifier les échanges entre : le siège et les établissements, inter établissements et avec l'extérieur (partenaire, famille, clients, fournisseurs, etc..).
- Réduire les coûts de possession du SI en transférant à l'opérateur l'acquisition et la maintenance du matériel Hardware (routeurs).

SFR a été retenu. Le lancement du projet est planifié à partir 2 juin 2016. Une pré-étude technique des sites est en cours coté Adapei 69.

#### • Hébergement de l'infrastructure virtualisée dans le Cloud

##### Objectifs :

- Héberger nos applications sur une infrastructure performante et complètement « scalable » nous permettant ainsi de faire évoluer les capacités et la puissance des architectures existantes sans impacter la production.
- Bénéficier d'un niveau de sécurité et de fiabilité maximal : redondance électrique et réseau, climatisation, maintenance et renouvellement matériel, confidentialité et sécurité des données.

- S'appuyer sur un réseau haute disponibilité et délivrer à nos utilisateurs une bande passante de très haute qualité.
  - Disposer d'outils de management, de restauration, de supervision qui permettent à notre équipe interne de rester autonome en ce qui concerne l'administration de la plateforme.
  - Réduire le coût total de possession : investissement de machines, maintenance, dépenses énergétiques, intervention en cas de panne, coupure de service.
- **Déploiement d'une solution intégrée (ERP)**  
*Objectifs :*
    - Fiabiliser l'information en centralisant la donnée.
    - Optimiser et améliorer le travail administratif.
    - Supprimer les redondances et ressaisies d'information.
    - Faciliter les flux entre les différents services et les applications utilisées.
    - Uniformiser l'ergonomie des applications.
    - Renforcer le lien siège/établissement.
    - Disposer d'un outil de pilotage global adapté aux spécificités de notre métier (gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux).
    - S'adapter à l'outil et refondre des process perfectibles.
    - Homogénéiser notre SI et accroître son interopérabilité avec les acteurs institutionnels et intra-association (entre les établissements et le siège).
    - Diminuer les coûts de maintenance.

En parallèle d'autres chantiers sont conduits :

- Mise en place d'une Charte informatique qui d'une part définit les bonnes pratiques d'utilisation du système d'information et des ressources mises à disposition par l'association et d'autre part sensibilise les utilisateurs aux risques liés à l'utilisation des ressources en termes d'intégrité et de confidentialité des informations traitées.
- Déploiement d'une solution ANTISPAM pour protéger le SI de l'Association en bloquant les emails non sollicités et souvent malveillants.
- Déploiement d'une solution ANITIVIRUS pour se doter d'un outil efficace contre les virus actuels.
- Mise en œuvre d'une démarche qualité en vue d'améliorer le service rendu aux utilisateurs : gestion des demandes, gestion du parc informatique, gestion de l'exploitation.

## ■ Patrimoine, travaux et sécurité

### ➤ Chantiers menés en 2015

- Dépôt de l'Agenda d'accessibilité programmée.
- Déménagement du CAJ Parilly le temps des travaux sur les sites du Génie et de l'Esat Jacques Chavent.
- Désamiantage/démolition du CAJ Parilly pour préparer les travaux de construction réhabilitation.

- Renégociation des contrats de fourniture d'électricité des établissements suite à l'arrêt des tarifs règlementés au 31/12/2015.
- **Création, extensions d'établissements**
  - Extension de l'atelier parfumerie et réfection de la cuisine à l'Esat Louis Jaffrin.
  - Ouverture provisoire des places Autistes en algécos à l'IME L'Oiseau Blanc.
  - Ouverture des places autistes au Complexe La Goutte d'Or à Meys.
  - Aménagement de 15 chambres au foyer Le Verger à Caluire pour l'accueil temporaire de l'Association Sésame Autisme.
  - Livraison du nouveau Foyer Jodard à Thizy.
  - Livraison de l'IME Pierre de Lune à Saint Priest.
  - Livraison du nouveau FAM de la Rose des Sables au Bois d'Oingt.
- **Sécurité**
  - Refonte et mise en place des DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels).
  - Refonte et mise en place des Plans bleus.
  - Réalisation des DARDE (Document d'analyse des risques liés à la défaillance en énergie) sur les 9 établissements concernés (MAS, FAM et IME Espérelle).

### ➤ *Chantiers à mener en 2016*

- Démarrage des travaux de l'agenda d'accessibilité programmée (derniers travaux en 2021).
- Désamiantage/démolition du bâtiment de la Rose des Sables pour achever les travaux d'aménagement extérieurs du nouveau FAM.
- Désamiantage/démolition du bâtiment administratif de l'IME Les Sittelles en préparation du démarrage des travaux de reconstruction.
- Démarrage des travaux de mise en sécurité type J du Foyer La Platière.
  - Mise en place des contrats cadre pour les prestations suivantes : maintenance des ascenseurs, maintenance des Systèmes de sécurité incendie (SSI), maintenance des installations de chauffage/ventilation/climatisation, visites périodiques obligatoires, entretien/fourniture des extincteurs.
- **Projets immobiliers**
  - Construction/Réhabilitation du CAJ Parilly (livraison juin 2017).
  - Démarrage des travaux du nouveau bâtiment du SESSAD et du CAMSP Lyon 5 (livraison juin 2017).
  - Phase étude et démarrage des travaux de reconstruction de L'Espérelle et de sa balnéo (ex Sittelles/Espérance).
  - Extension « en dur » de l'IME L'Oiseau Blanc pour l'accueil des places autistes.
  - Démolition de l'ancienne Halte Montaberlet pour récupération du foncier.

- **Développement - Extensions d'ESMS**
  - Extension et installation de l'IME Pierre de Lune et de la Halte de Montaberlet.
  - Extension du FAM La Rose des Sables.
  - Extension de l'IME L'Oiseau Blanc.
  - Ouverture du nouveau Foyer Jodard.
  - Extension de 5 places de l'ESAT La Goutte d'Or plus 5 places de Foyer d'hébergement.
  
- **Projets**
  - Transformation de places de Foyer d'hébergement en Foyer de vie La Gaieté.
  - Transformation de 8 places de Foyer d'hébergement en Foyer de vie à Henry Thomas.
  - Extension du CAMSP.
  - Extension du Sessad au 1er janvier 2017.
  - Accueil de jour médicalisé (AJM) Toussieu.
  - Foyer de Vie Meys.
  - Projet de reconstruction de l'IME Espérelle.

## Conclusion

Si 2015 a été une année chargée en termes de projets collectifs, d'animation de filières et de cohérence d'activités de la Direction générale, 2016 peut être qualifiée d'année charnière principalement pour deux raisons.

Cette nouvelle année rime avec la signature de nos engagements avec les trois financeurs : un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'ARS pour 5 ans, un CPOM avec la Métropole de Lyon et le Conseil département du Rhône pour 3 ans ; trois contrats qui orientent la future politique de notre Association et fixent les objectifs en termes d'accompagnement des personnes accueillies, d'amélioration continue de la qualité, d'innovation et d'inscription territoriale pour les prochaines années.

2016, est aussi l'année du changement : l'organisation de la Direction générale est repensée autour des Pôles métiers afin d'améliorer au quotidien l'accompagnement de nos établissements, directeurs et professionnels, fluidifier l'information et rendre cohérente notre action autour du parcours des personnes en situation de handicap.



# RAPPORT DE GESTION 2015

---

*André Dotte, Trésorier*

Les comptes 2015 de l'Adapei 69 ont été arrêtés suivant les mêmes méthodes qu'en 2014. Le résultat comptable de l'exercice 2015 est un excédent de 3 064 683 €. Au niveau du résultat administratif, il est à noter que les produits des amendements Creton sont susceptibles d'être repris pour un montant maximum de 2 566 965 € par l'ARS. La reprise du résultat par Lyon Métropole sera à minima de 108 064 € et de 438 260 € pour le Conseil départemental du Rhône.

## Activités de l'Association

Le nombre de places financées en établissement au 31 décembre 2015 est de 2 893, qui correspondent à 2 360 personnes physiques accueillies. Cet écart provient du fait qu'une personne peut être accueillie dans plusieurs établissements. Par exemple, un ouvrier d'Esat peut aussi être accueilli en hébergement.

Le nombre de journées réalisées en 2015 est de 708 201 (dont 62 192 journées de double tarification soins et hébergement), soit 15 878 de plus qu'en 2014.

L'année 2015 a été marquée par l'ouverture de 15 places de Foyer de vie sur L'Etape par requalification de 6 places de Foyer d'hébergement et 11 places d'accueil de jour. 6 places pour enfants avec autisme ont été ouvertes à l'IME L'Oiseau Blanc en septembre et 5 places pour adultes avec autisme sur l'Esat La Goutte d'Or en octobre 2015. Enfin, les dernières places prévues à l'agrément ont été ouvertes en décembre à La Rose des Sables soit, 16 places en Foyer d'accueil médicalisé (FAM). Les agréments ont été revus en conséquence.

## Ressources de l'Association

Le total des ressources est de **121 035 K€**, soit une progression de 2,9 % par rapport à 2014.

Les prix de journées et dotations globales, ARS, Métropole et Rhône représentent 76,4 % des ressources.

Le reste des ressources provient de l'aide aux postes (complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des EA par l'Etat), des activités commerciales et des recettes diverses.

L'évolution de la répartition des financeurs est relativement stable sur les 3 dernières années avec cependant une augmentation de la Métropole dans les dotations, à 19 111 K€ sur 2015.

L'augmentation de la part ARS est liée à la hausse du nombre de jeunes sous amendements Creton ainsi que les nouvelles places de l'IME L'Oiseau Blanc et du FAM La Rose des Sables.

L'activité commerciale s'élève à 10 056 K€ sur 2015.

## Dépenses de l'Association

Les dépenses atteignent **117 970 K€** soit 1 590 K€ de plus qu'en 2014.

Les retraites ont été provisionnées sur 5 ans pour un montant total de 881 K€, soit une augmentation de 357 K€. La provision pour congés payés a été réévaluée pour refléter l'engagement de l'Association et ce, pour un montant de 1 704 K€ supplémentaires.

Les dépenses de personnel constituent le poste principal avec 79 649 K€, soit plus des deux tiers du total. Elles se maintiennent à 68% pour la partie salaires.

Les achats constituent le second poste le plus important avec 8,4 % des dépenses. Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les sorties et dépenses liées aux activités.

Le troisième poste concerne les bâtiments, c'est-à-dire les amortissements, les loyers, les intérêts d'emprunts, la maintenance etc., avec 7,6 % du total des dépenses. Les autres postes significatifs sont l'alimentation, 5,5 % et les transports 3%.

L'intérim représente 1,6% des dépenses.

Les principaux investissements de 2015 concernent la mise en fonctionnement du bâtiment de l'IMPro Perce-Neige pour un montant de 1 838 K€, du deuxième étage du bâtiment du Foyer Le Verger (loué à l'Association Sésame Autisme) et des 5 chambres de Foyer d'hébergement à La Goutte d'Or. La livraison du bâtiment du nouveau Foyer d'hébergement Jodard a été assurée par l'OPAC. L'acquisition de matériel est en augmentation sur l'année à hauteur de 849 K€ tandis que les dépenses pour les cuisines baissent sensiblement et sont désormais à 88 K€.

A noter la hausse des achats de véhicules cette année, pour 384 K€ au lieu de 290 K€ en 2014.

Les emprunts souscrits sur 2015 sont : 290 K€ pour les véhicules à 1,05 % sur 6 ans, 2 136 K€ pour l'Esat La Goutte d'Or et 1 290 K€ pour l'IMPro Perce-Neige à 2,8% sur 20 ans.

Le nombre de salariés en effectif mensuel moyen, est de 1 845 personnes physiques. Il reste stable par rapport à 2014. Le nombre d'Equivalent temps plein (ETP) est de 1 474 en 2015.

## **Bilan actif**

Au global, l'actif immobilisé augmente de 1 207 K€ sur 2015, avec la mise en fonctionnement de l'IMPro Perce-Neige.

L'aide au poste passe de 2 216 K€ à 1.536 K€ en 2015, ce qui correspond à une régularisation de la situation 2014, pour laquelle avaient été passés des produits à recevoir suite à un retard de versement.

Le poste Débiteurs Prix de journées augmente de 922 K€ pour atteindre 3 687 K€. Les factures à établir, quant à elles, diminuent de 557 K€.

Les Valeurs mobilières de placement (VMP) se maintiennent au niveau de 2014 pour un montant de 20 189 K€. La trésorerie augmente de 9 537 K€, de par notamment la souscription des emprunts, le rattrapage de l'aide au poste et l'augmentation de la facturation financeurs, soit 2 444 K€.

## **Bilan passif**

Concernant les fonds dédiés portés en réserve au titre des successions, le solde disponible est de 808 K€ au 31 décembre 2015.

Les provisions pour risques et charges diminuent de 674 K€ en 2015 pour s'établir à 2 687 K€. La baisse est principalement due aux reprises sur provisions pour litiges d'un montant de 440 K€ et d'un transfert des provisions transport ARS vers les fonds dédiés de 753 K€. Ce poste comprend principalement des provisions pour retraites et litiges.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés augmentent de 492 K€, soit + 10 %. Cela correspond aux chantiers en cours sur 2015.

Les autres dettes liées aux APL augmentent de 439 K€ pour atteindre 1 120 K€.

Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2015, propres à l'Association :

*Au niveau des résultats associatifs :*

◇ **Quant au résultat associatif**, excédentaire de 722 064 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en réserve de compensation des charges d'amortissements pour la construction de la cuisine centrale, et 20 000 € pour la rénovation d'un chemin au Complexe Les Tournesols.

◇ **Quant au résultat du Bulletin**, déficitaire de 6 308 Euros, le Conseil d'administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant au résultat de la Passerelle du Sourire**, déficitaire de 418 €, le Conseil d'administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des ESAT Gestion commerciale**, soit 1 241 298 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en réserve de compensation des charges d'amortissements pour des travaux d'aménagement à l'Esat Jacques Chavent, la reconstruction du bâtiment de l'Esat Léon Fontaine ainsi que des travaux d'aménagement pour l'Esat Louis Jaffrin.

◇ **Quant aux résultats excédentaires de l'Entreprise Adaptée Thizy**, soit 26 657 €, le Conseil d'administration propose de l'affecter en atténuation du report à nouveau.

◇ **Quant aux résultats excédentaires de l'Entreprise Adaptée Papyrus**, soit 86 172 €, le Conseil d'administration propose de l'affecter en réserve de compensation des charges d'amortissements pour l'aménagement d'ateliers et achats de machines.

*Au niveau des résultats sous contrôle « financeurs », les propositions d'affectations sont les suivantes sous réserve de validation par les autorités de tarification :*

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Établissements sous CPOM IME-MAS-FAM-SIEGE**, soit 1 549 169 €, le Conseil d'administration propose de les affecter en réserve de compensation des charges d'amortissements au cas où les produits des amendements Creton viendraient à être maintenus, et sinon en réserve de compensation des déficits.

◇ **Quant aux résultats déficitaires des Établissements sous CPOM ESAT**, soit 362 908 €, le Conseil d'administration propose de l'affecter en report à nouveau.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Établissements sous accord partenarial avec Lyon Métropole**, soit 302 384 € (avant les refus éventuels de provisions), le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit 194 340 € en réserve de compensation, dans l'attente de la validation par Lyon Métropole.

◇ **Quant aux résultats excédentaires des Établissements sous accord partenarial avec le Conseil départemental du Rhône**, soit 642 609 € (après les refus éventuels de provisions), le Conseil d'administration propose de disposer de la part affectable, soit 204 349 € en réserve de compensation, dans l'attente de la validation par le Conseil départemental.

# COMPTES ANNUELS 2015

## Compte de résultat – Charges

CHARGES	2015	2014
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)</b>		
Achats de marchandises	7 726	8 835
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 702 966	1 686 727
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	27 963 219	27 730 209
Impôts, taxes et versements assimilés	5 420 602	5 523 183
Salaires et traitements	51 783 012	51 461 619
Charges sociales	22 083 960	22 491 345
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 088 919	4 461 548
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	434 850	281 803
Dotations aux provisions	967 820	557 837
Autres Charges	139 514	72 223
<b>TOTAL I</b>	<b>114 547 588</b>	<b>114 275 330</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun II</b>	<b>236</b>	<b>15 775</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	423 687	428 270
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>423 687</b>	<b>428 270</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	426 388	349 690
Sur opérations en capital	1 536 211	197 480
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	626 120	786 647
<b>TOTAL IV</b>	<b>2 588 719</b>	<b>1 333 818</b>
<b>Impôts sur les sociétés (V)</b>		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)</b>	<b>410 266</b>	<b>5327 121</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>117 970 496</b>	<b>116 380 314</b>
Solde créditeur = excédent	3 064 683	1 291 190
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 035 179</b>	<b>117 671 504</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	12 556	26 660
- redevances de crédit-bail immobilier		

## Compte de résultat – Produits

PRODUITS	2015	2014
<b>Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)</b>		
Ventes de marchandises	2 569 410	2 569 161
Production vendue (biens et services) (a)	10 101 654	9 729 721
<b>SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b> <i>Dont à l'exportation</i>	<b>12 861 065</b>	<b>12 298 882</b>
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	92 726 738	89 925 808
Subvention d'exploitation	270 806	168 313
Reprises sur provisions, amortissement et transferts de charges	732 778	578 942
Cotisations	104 261	96 265
Autres produits (hors cotisations)	11 856 943	11 662 795
<b>SOUS-TOTAL B</b>	<b>105 691 526</b>	<b>102 432 123</b>
<b>TOTAL I (A + B)</b>	<b>118 552 591</b>	<b>114 731 005</b>
<b>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>	<b>78 990</b>	<b>228 193</b>
<b>Produits financiers</b>		
De participation		19 007
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	666 996	684 979
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>666 966</b>	<b>703 896</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	904 356	709 184
Sur opérations en capital	248 226	96 542
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	520 441	1 049 891
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 673 024</b>	<b>1 855 616</b>
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)</b>	<b>63 579</b>	<b>152 704</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)</b>	<b>121 035 179</b>	<b>117 671 504</b>
Solde débiteur = déficit		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 035 179</b>	<b>117 671 504</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

## Bilan Actif

ACTIF	Brut 2015	Amortissement	Net 2015	Net 2014
<b>Actifs immobilisés</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	698 657	698 524	133	133
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	20 188	18 453	1735	10658
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	5 298 997		5 298 997	5 298 997
Constructions	71 046 331	27 742 646	43 303 685	42 487 526
Installations tech, matériel et outillage industriel	20 742 434	16 547 427	4 195 007	4 176 158
Autres immobilisations corporelles	8 823 913	6 548 634	2 365 279	1 648 900
Immobilisations corporelles en cours	1 754 259		1 754 259	3 576 108
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées à des partic.	1 382 048		1 382 048	53 216
Autres titres immobilisés	204 332		204 332	204 332
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres immobilisations financières	40 171		40 171	41 481
<b>TOTAL I</b>	<b>110 013 925</b>	<b>51 465 683</b>	<b>58 548 242</b>	<b>57 500 105</b>
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en cours				
Matières premières et fournitures	25 710		25 710	25 710
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	2 829		2 829	2 829
Produits intermédiaires et finis	11 024		11 024	11 024
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	30 513		30 513	54 822
Créances				
Créances recevables et comptes rattachés	7 735 169	329 892	7 405 278	6 963 067
Autres créances	3 673 514		3 673 514	4 079 805
Valeurs mobilières de placement	19 124 093		19 124 093	20 147 365
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 308 842		9 308 842	9 308 842
Charges constatées d'avance	218 834		218 834	180 135
<b>TOTAL II</b>	<b>51 010 420</b>	<b>329 892</b>	<b>50 680 528</b>	<b>41 073 600</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion Actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>161 024 345</b>	<b>51 795 575</b>	<b>109 228 770</b>	<b>98 573 705</b>

## Bilan Passif

PASSIF	2015	2014
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>5 914 561</b>	<b>5 914 561</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise :</b>		
Dons et legs	15 108	15 108
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	2 352 439	2 352 439
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement	16 683 442	16 696 942
Réserves de compensation	23 534 001	16 165 827
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	556 081	556 081
Autres réserves	5 352 965	5 352 965
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-401 604	-361 484
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-140 756	-43 980
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 143 040	4 500 294
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-1 395 249	-1 264 266
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)</b>	<b>3 064 683</b>	<b>1 291 190</b>
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>	<b>1 461 023</b>	<b>1 391 078</b>
<b>Provisions réglementées :</b>	<b>7 355 479</b>	<b>8 355 115</b>
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	2 749 931	2 749 931
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobili.	1 337 784	2 422 543
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	3 267 764	3 182 641
Immobilisations grevées de droits		
<b>TOTAL I</b>	<b>65 495 213</b>	<b>60 921 870</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>	<b>2 686 901</b>	<b>3 362 387</b>
<b>Provisions pour charges</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	<b>3 105 471</b>	<b>2 126 074</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>5 792 372</b>	<b>5 488 461</b>
<b>DETTES (3)</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 025 422	13 750 392
Emprunts et dettes financières divers (3)	47 817	47 559
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 240	7 497
Redevables créditeurs	2 740	4 116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 332 655	4 840 285
Dettes sociales et fiscales	14 306 859	11 663 209
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	514 825	433 181
Autres dettes	1 700 784	1 404 977
Produits constatés d'avance	2 843	12 158
<b>TOTAL IV</b>	<b>37 941 185</b>	<b>32 163 374</b>
<b>Ecart de conversion (passif) - TOTAL V</b>		
<b>TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)</b>	<b>109 228 770</b>	<b>98 573 705</b>

(1) Dont compte 1201 et compte 1291 résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement



# ORIENTATIONS 2016-2017

---

*Marie-Laurence Madignier, Présidente*

## **Priorités 2016 : donner corps à un nouveau Projet associatif**

La colonne vertébrale de notre vie associative et gestionnaire, c'est notre projet associatif.

Ce projet a une dizaine d'années, il porte des valeurs et des orientations fortes demeurant le socle de notre action :

- Œuvrer pour la personne handicapée
- Aider et soutenir la famille dans son rôle fondamental
- Encourager le partage des valeurs de l'Association
- Agir sur l'environnement pour le rendre plus accueillant
- Créer et gérer des structures d'accueil et d'accompagnement

Avec les années, le contexte territorial, législatif et sociétal évolue et notre projet associatif mérite d'être revisité, nos priorités d'être redéfinies. Ce sera le travail des mois qui viennent avec une réflexion qui sera partagée dans les différentes instances associatives avec les parents, les bénévoles, les professionnels et les personnes en situation de handicap, elles-mêmes.

Un bilan a été engagé depuis 2015 à l'occasion de la journée de l'Action associative et nombre d'entre vous y ont participé. Un Conseil d'administration y a été consacré ainsi que le Comité qui regroupe les responsables associatifs de l'Adapei 69. Il fait ressortir des points forts toujours d'actualité et d'autres à développer, dans un contexte qui a évolué :

- les 5 orientations stratégiques du projet sont confirmées. Elles ont fondé l'action de notre Association, mais les valeurs qui les sous-tendent sont peu explicites et méritent d'être rendues plus visibles pour être mieux partagées ;
- de nouvelles préoccupations ont pris de l'importance : sur la citoyenneté des personnes, le répit des familles, l'accompagnement personnalisé, le vivre ensemble...
- notre environnement s'est complexifié, les attentes des familles également et la notion de « place d'accueil » a évolué vers celle de parcours de vie à construire et à coordonner pour chacun.

Nous allons donc travailler en 2016 pour co-construire, de toutes les manières possibles, et développer les axes qui nous paraissent devoir être renforcés :

- l'énoncé plus explicite des valeurs fondatrices de notre Association ;
- la personne en situation de handicap au centre de notre action et les moyens pour permettre son expression selon ses capacités ;

- le répit des aidants, la solidarité entre familles, entre familles et professionnels, la place donnée aux fratries ;
- le diagnostic et la construction d'un accompagnement personnalisé ;
- la mise en valeur du caractère d'Association militante, l'adhésion, le bénévolat ;
- la question du soin, de la qualité de l'accompagnement, des projets d'établissement...

Co-construire, c'est impliquer le plus tôt possible ceux qui ont des choses à faire valoir, mais aussi et surtout ceux qui sont directement concernés, nos enfants handicapés et les professionnels qui les accompagnent...pour que ce soit notre projet à tous, un facteur de cohésion dans l'action !

**Voici un beau programme pour 2016, avec l'objectif à l'Assemblée générale 2017 de vous présenter et vous faire approuver un nouveau Projet associatif pour l'Adapei 69.**

# REMERCIEMENTS

---

## **Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de ces actions**

### **Aux membres du Conseil d'administration**

Pierre-Marie BELBENOIT-AVICH, Marjolaine CHEVALIER, Henri CLERC, Jean-Claude DECOURT, Raymonde DOMINIAK, André DOTTE (Trésorier), Emmanuel GOUTAGNY, Dominique GERBES, Bruno LE MAIRE (Secrétaire général), Marie-Laurence MADIGNIER (Présidente), Renée MERIAUX (Vice-présidente à l'Action associative), Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Patrick PUVIS DE CHAVANNES, Laurence REGARD (Secrétaire général adjointe), Nathalie REYNAUD, Jean-Claude RIVARD (Vice-président à la gestion), Charles-Henry SAVARY DE BEAUREGARD, Benoît TESSE, Michel VERDIER (chargé de l'Action familiale), Jacques MADIGNIER (membre d'honneur).

### **Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration**

Yvette CŒUR, (AHML), Annie LAURENT et Marie-Odile LAFORET (AHSOL), Marie-Hélène MARGUERITE (AGIHB).

### **Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration**

Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Valérie LE NEVE (Association Autisme Rhône Lyon Métropole), Christophe PERRIN (ATMP), Philippe ALAYSE (Association SOLEIL).

### **Aux bénévoles de l'Action associative**

Jacqueline ANTHOUARD, Yvonne ANTOLINOS, Michel ALLEX, Isabelle ARINI, Gilles ARNAUD, Joëlle AUBERT, Patrick AUBERT, Laurence AUTEUIL, Alix BADEA, Sandrine BEC, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Rabah BENKHETACHE, Claude BERARD BERGERY, Marc BERNOUX, Etienne BICKERT, Alix BLANC, Jean-Marc BOTTA, Gabriel BOUCAUD, Colette BOURGEAY, Brigitte BOURGEOIS, Hélène et Jean BOUTEILLE, Rodolphe BOVE, Michel BRIFFARD, Jacqueline BROSSETTE, Hélène BUFFARD, Josette BUTAUD, Christine CAILMAIL, Nicole CALVET, Luigi CARDILLO, Fernando CATARINO, Bernard CHAMBOST, Marie-Claude CHAPPUIS, Martine CHATELAIN, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Nelly CHEVALLIER, Nora CHOUCHE, Nicole CLAVAUD, Chantal CLERC, André COMBE, Geneviève et André COMOY, Brigitte CONFORT, Patricia CONTINO, Annie COSTANTINI, Simone et Georges COUDOUEL, Chantal CURTIL, Chantal DANGRE, Dominique DE BONIS, Armelle DE LA BARRE, Igor DELAHAYE, Jean-Luc DARPIN, Patricia DAVID, Jacques DENOIT, Isaline DUC, Charlotte DUCLAUX, Yvette DUMAS, Marie-Antoinette DUPRAZ, Madeleine DUSSART, Jean-Claude DUSSART, Delphine EMERY, Hélène ESMIEUX, Jeanine FELIX, Touria FERCHAKHI-ZERIOUH, Yvette FERRIER, Andrée et Gérard GAL, Véronique et Patrice GALLIEN, Jeanine GAUTHIER, Fabrice GARIN, Maguy et Robert GARIN, Jeanine et Christian GIBERT, Jean-Paul et Monique GIGANDON, Françoise GIGNON, Jeannine GILDARDONE, Liliane et Serge GIRAUD, Blandine GOTTELAND, Jacques GUILBERT, Corine GUILLEMET, Bruno GUINAND, Renée HASQUENOPH, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, André HONOR, Elisabeth HUPAYS, Colette ISLER, Marie-Paule JALLET, Florence JAVAL, Marie-Rose JARA, Mourad KHERACHI, Isabelle et Pierre LA BATIE, Stéphanie LAC, Bernadette LADOUS, Daniel LAFORET, Annie LAURENT, Louis LAGOUTTE, Marie-Hélène LAPPE, Danièle LARGE, Daniel LATRECHE, Danièle LE MAIRE,

Annick LIVET, Nathalie MAILLET-BENYAHA, Frédérique MAIRE, Ghislaine MANGEOT, Simone MARSELLI, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Josette MARTINEZ, Claude MAUCUIT, Jacques MERIAUX, Marie-Claude MEZZAPELLE, Patrick MICHELET, Odile MIGNOT, Catherine MINJAT, Guy MORIN, Madeleine NARDONE, Delphine NAVARRO, Guy ONGARO, Claude PACAUD, Catherine PELLECUER, Monique et Marius PERRETON, Dominique PAILLARDET, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Dominique PICAL, Catherine PICARD, Philippe PITAUD, Martine PITER, Maureen PITIOT, Michel PIZOT, Marie-Claire PONCET, Marie-Hélène PORCELLI, Annick PRIVAT, Gilles RECH, Isabelle RECH, Marie-Hélène REVOL, Benoît REYNAUD, Pascale RISI, Elizabeth RIVARD, Jean RUBIO, Nadia RUFFIER, Pierrette SADRY, Gisèle SALVAIRE, Arlette SOULIER, Catherine SAVIOUX, Cécile et Pascal TAVERNIER, Hélène TESSE, Chantal THIBAUD, Jean-Claude THIEBAUD, Madeleine TISSOT, Anne-Marie THEVENON, Marie-Jo et Antoine THILLET, Christian TOURNIER, Marie-Claude TOURNIER, Sylviane TOURRE, Katrin URBAN, Maïlys TRAPADOUX, Suzanne VALENTIN, Pierre VALET, Sylviane VALLET, Charlotte VAYSSIERE, Romain VERNAY, Marcelle VIALLO, Cassandra VIDEIRA, Estelle et Pedro VIDEIRA, Dominique VILA, Daniel VIGOUREUX, Sophie et René VOITURIN, Marie-Claude et Gérard WOLF, Evelyne ZAKOIAN.

### **Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2015**

CAF du Rhône (Caisse d'allocations familiales), BNP Paribas, Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Banque Populaire Loire & Lyonnais, Fondation Eiffage, Etablissement Milioni, Groupe Paris Lyon, OPAC du Rhône, Rotary Club de Lyon Porte de l'Ain, Whiterock et les Municipalités d'Ampuis, Aveize, Beaujeu, Bourg-de-Thizy, Brignais, Bron, Caluire-et-Cuire, Cenves, Chaponnay, Chaponost, Charbonnières-les-Bains, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Chazelles-sur-Lyon, Civrieux d'Azergues, Coise, Collonges-au-Mont-d'Or, Colombier-Saunieu, Communay, Condrieu, Corbas, Cours-la-Ville, Craponne, Dardilly, Ecully, Echalas, Fleurie, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Genay, Grezieu-le-Marché, Jonage, Jons, La Mulatière, Lamure-sur-Azergues, Lentilly, Letra, Lissieu, Loire-sur-Rhône, Lyon, Marcy-l'Etoile, Meyzieu, Millery, Moins, Miribel, Monsols, Montagny, Mornant, Neuville-sur-Saône, Orliénas, Oullins, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Pollionay, Pouilly-sous-Charlieu, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Rognaix, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Fons, Saint-Genis Laval, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Just-d'Avray, Saint-Lager, Saint-Laurent-de-Mure, Saint-Laurent-de-Vaux, Saint-Marcel l'Éclairé, Saint-Maurice-sur-d'Argoire, Saint-Pierre-de-Chandieu, Saint-Priest, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte-Colombe, Sainte-Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Solaize, Soucieux-les-Mines, Tarare, Tassin-la-Demi-Lune, Thizy-les-Bourg, Vaugneray, Villefranche-sur-Saône, Villechenève, Villeurbanne, Vourles.

### **Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs**

### **Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage**

### **Et aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations**

ARS Rhône-Alpes (Agence régionale de santé), Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon et DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) Rhône.



**Adapei 69**  
MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

75 cours Albert Thomas  
69447 LYON CEDEX 03  
T. 04 72 76 08 88 | [www.adapei69.fr](http://www.adapei69.fr)